JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

9ème Année — Jeudi 24 Juillet 1890 — No 25

JOURNAL
DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE.
Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine
Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS
Strictement payable d'avance
Imprimé et publié par
LÉGER BROUSSEAU,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
11 & 13, rue Buade, H.-V., Québec.

ROME

—

Allocution consistoriale

DU 23 JUIN

—

Vénérables Frères,

Nos premières sollicitudes appartiennent aujourd'hui avec raison à cette illustre nation catholique établie dans le pays du Mont Liban, si célèbre dans la littérature profane et si souvent chanté dans la poésie des Livres Saints ; pays vraiment remarquable par son aménité et par la clémence de son ciel et de son sol. La gloire de cette contrée est rehaussée par des villes d'un nom illustre assises au pied de la montagne, par les monuments et les établissements de piété et de religion élevés ça et là en grand nombre, par sa population aussi dense qu'attachée au pays par un profond amour dans lequel ses ancêtres ont trouvé au milieu des temps de calamité un refuge tranquille et assuré pour la religion catholique. Les Maronites occupent une partie du Liban, répandus le long des pentes douces des montagnes. Ils y ont le siège de leur patriarcat. C'est une race distinguée par ses hauts faits. Autrefois elle fournit par ses armes un puissant secours au roi de France, saint Louis, lorsqu'il portait la croix contre les Sarrazins. Elle est plus illustre encore par la constance avec laquelle, au milieu d'un grand nombre de crises et de difficultés, elle a conservé intacte et immaculée la foi catholique.

Il est arrivé, dans cette nation, au mois d'avril dernier, que le siège patriarcal d'Antioche a été privé du secours de son pasteur, par suite de la mort de Notre vénérable frère Paul-Pierre Massad. Les derniers devoirs rendus au patriarche défunt, les évêques des Maronites se sont réunis le 18 du même mois pour lui élire un successeur. A cet effet, d'un commun accord et d'une volonté unanime, ils ont désigné pour patriarche d'Antioche des Maronites. Notre vénérable frère Jean Hagg, archeveque d'Heliopolis des Maronites, homme tout à fait recommandable pour sa sagesse, qui, à la mort du patriarche, avait administré avec zèle les affaires de l'Eglise. Ensuite comme il convenait, les évêques suffragants et le patriarche lui-même élu par eux ont informé de l'affaire, par lettre, le Siège apostolique, Nous demandant qu'il nous plût d'approuver et de confirmer cette élection par Notre autorité apostolique.

Ayant déféré, selon la coutume, l'étude de toute cette affaire à Notre conseil de la Propagande pour les affaires du rite oriental, le dit conseil, après mûr examen de ce qui avait été fait, a décidé de Nous adresser une supplique pour que, effaçant autant que de besoin les vices dont avait pu être entachée cette élection, Nous déférions aux prières des évêques maronites.

La tendresse paternelle que Nous avons pour la nation maronite fait qu'à cela volontiers Nous donnons la consécration de Notre autorité ; et comme la prospérité de l'Eglise maronites Nous est grandement à cœur, Nous avons à cette occasion donné des ordres à Notre conseil préposé aux affaires du rite oriental, pour qu'il décide et fixe les moyens par lesquels la discipline ecclésiastique soit plus soigneusement et plus pleinement observée, en conformité avec les prescriptions du synode du Liban tenu en l'an MDCCXXXVI.

Pour le présent, dans la confiance que le patriarche choisi, s'attachera d'autant plus à bien mériter de la religion et de l'Eglise aux pays maronite par sa vigilance, son zèle et sa sollitude, que plus grande est la dignité dont il brille, Nous avons jugé bon d'approuver et de ratifier son élection ou postulation au patriarcat d'Antioche des Maronites, et, pour donner un plus grand témoignage de Notre affection, Nous avons résolu, à sa demande, d'accorder à ce vénérable frère le sacré Pallium, pris du corps de Saint-Pierre.

Que vous en semble ?

Par l'autorité du Dieu Tout-puissant, par celle des saints apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous ratifions l'élection ou postulation faite par Nos vénérables Frères les évêques Maronites, de la personne de Notre vénérable Frère Jean-Pierre Hagg, effaçant, pour autant que de besoin, les vices dont elle aurait pu être entachée, et, le déliant des attaches qui le retenaient à l'Eglise d'Héliopolis des Maronites, Nous l'élevons et promouvons à l'Eglise patriarcale et pasteur des fidèles Maronites, ainsi qu'il sera indiqué dans le décret et la cédule consistoriaux, nonobstant toutes choses contraires.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen !*

Ces choses qui concernent l'Eglise orientale étant ainsi régulièrement accomplies, Nous avons projeté de décerner l'honneur de votre ordre très illustre à quatre hommes éminents qui, soit dans l'exercice du ministère apostolique, soit dans le maniement des affaires de ce Siège apostolique, Nous ont constamment prouvé leur intégrité, leur foi, leur prudence et leur zèle pour l'Eglise.

Ce sont : *Vincent Vannutelli*, archevêque titulaire de Sardes, qui occupe auprès du roi très fidèle de Lusitanie et des Algarves la charge da Notre nonce ordinaire, et que Nous avons créé cardinal de la sainte Eglise romaine *in petto* dans le consistoire du XXX décembre de l'année MDCCCLXXXIX ; *Sébastien Galeati*, archevêque de Ravenne ; *Gaspard Mermillod*, évêque de Lausanne et Genève : *Albin Dunajewski*, évêque de Cracovie.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi par l'autorité du Dieu tout puissant par celle des saints apôtres Pierre et Paul et par la nôtre Nous publions cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine.

VINCENT VANNUTELLI.

En outre, Nous créons et publions cardinaux, prêtres de la sainte Eglise romaine.

SÉBASTIEN GALÉATI

GASPARD MERMILLOD,

ALBIN DUNAJEWSKI,

Avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. *Amen.*

On a servi avant-hier à New-York, l'eau par le nouvel aqueduc. Cet aqueduc est le plus considérable du monde. Il n'est pas encore complètement terminé et il a couté près de $24,000,000. On a pris 5 années pour la construire et 97 personnes ont perdu la vie dans l'exécution de ce travail gigantesque. Cet aqueduc peut déverses 318,000,000 de gallons d'eau par jour de 24 heures. Cela égale le cours d'un ruisseau de 50 pieds de largeur entre les courbes sur une profondeur de 10 pieds et une vitesse de courant d'un pied à la seconde.

Nous apprenons avec regret le décès, arrivé mardi à New-York, du général S. Seymour, à l'âge de 74 ans, après une maladie de plusieurs jours.

Le défunt était bien connu à Québec, où il a résidé pendant plusieurs années et où il avait un large cercle d'amis.

Il était père de madame Jean Blanchet de cette ville.

Nous prions la famille d'accepter nos profondes condoléances.

Les grands journaux de New-York parlent d'introduire la machine à composer dans leurs établissement, qui réduira de moitié la main d'œuvre.

LETTRES DE BERLIN

Berlin, le 30 juin 1890.

Nouvelles courses du couple impérial.—L'annexion d'Heligoland.—Le Centre et les projets militaires.—Fiançailles de la princesse Victoria.—Menées socialistes en faveur de la femme.—Statistique des charges fiscales supportées par les Allemands.—Le monument de Henry Heine.—Expulsion des juifs originaires de la Pologne russe.—L'exil volontaire d'un grand-duc allemand.

Les jeunes souverains de l'empire allemand sont réellement infatigables. A peine remis, l'un de sa chute et l'autre de son éruption urticaire, ils se sont remis en route pour Wernigerode, dans le Aarz, où ils ont été les hôtes du chef de la maison de Stolberg-Wernigerode, à laquelle l'Eglise doit le célèbre comte Léopold de Stolberg, maison qui compte actuellement dans ses branches catholiques Mgr de Stolberg, supérieur de la mission catholique à Stockholm, trois religieuses franciscaines, une carmélite et une religieuse de l'Enfant-Jésus.

Aussitôt après la course dans le Harz, l'empereur s'est remis en route pour faire une visite aux établissements de Krupp à Essen. A la fin de ce mois, le jeune souverain fera un second voyage au Cap Nord et inaugurera ainsi une nouvelle série de grands voyages qui ne prendront fin qu'en septembre, où ils seront suivis de grandes chasses. Voilà une série d'exercices qui semblent bien démentir, quant à présent du moins, les bruits alarmants répandus sur les conséquences de l'otéite chronique dont souffre le jeune souverain.

L'évènement de la semaine est l'annexion d'Heligoland ou *Heilige Land*, c'est-à-dire la Terre sacrée. Le rocher isolé situé à l'entrée des bouches de l'Elbe porte ce nom parce que saint Willibrod y a prêché l'évangile aux Frises et parce que la petite île a toujours été respectée par les pirates.

L'annexion en elle-même n'est guère considérable ; l'île ne mesure que trois cinquièmes d'un kilomètre carré ; elle compte 2,001 habitants et une garnison anglaise de 81 hommes.

Je ne discuterai pas longuement les détails de cette annexion, mais je relèverai le fait que la population aura un délai de vingt ans avant de goûter les institutions germaniques de la conscription et de la douane. Le retour d'Heligoland à l'Allemagne tire surtout son importance de ce que la Grande-Bretagne en reconnaît ainsi le caractère-allemand. C'est un précédent qui peut-être servira plus tard à la France pour les îles de la Manche et à l'Espagne pour Gibraltar.

Le Reichstag s'occupe de l'organisation des syndicats, mais l'opinion publique n'y donne pas beaucoup d'attention. Ce qui s'est passé dans le sein de la commission chargée d'examiner le projet de loi militaire et l'attitude éventuelle du Centre l'intéressent bien davantage. La commission a voté les projets gouvernementaux, mais en séance plénière l'aile gauche du Centre, les catholiques particularistes du Sud, pourront faire défaut et l'on se trouverait alors devant l'inconnu.

D'aucuns affectent au sujet de cet incounu des appréhensions exagérées ; ils oublient que la situation n'est plus la même que lors du septennant et qu'il n'est pas si facile de jouer tous les jours la carte forcée.

En résumé, je crois que la loi sera votée ; les résolutions présentées par M. de Windthorst formeront le pont par lequel on amènera l'appoint des membres dissidents du Centre nécessaire au vote de la loi.

On ne sait pas encore au juste si Heligoland sera annexé à l'empire ou à la Prusse ; l'annexion à l'empire paraît difficile, à moins que la population ne soit rattachée, au point de vue administratif comme l'Alsace Lorraine ; l'affaire semble difficile à cause du chiffre dérisoire de la population.

L'empereur et l'impératrice ont donné à l'impératrice-mère et aux membres de la famille impériale un grand déjeuner en l'honneur du fiancé de la princesse Victoria, le jeune prince Adolphe de Schaumbourg-Lippe. Le prince Robert de Bavière, héritier présomptif du trône bavarois, et d'autres grands ou princiers personnages y étaient conviés.

Le jeune fiancé, né le 20 juillet 1859, est le cousin-germain de l'impératrice. Il est d'une de ces petites maisons souveraines d'Allemagne qui brillent bien plus par leurs parentés et alliances que par leur état de maison et de fortune. La maison de Schaumbourg est l'alliée de la maison d'Autriche, par le mariage de l'archiduc Stéphane, et des maisons de Sleswig-Holstein et de Wurtemberg. Une branche est établie en Autriche, et des collatéraux appartiennent à la religion catholique. La maison de Lippe fait remonter sa fortune à l'empereur Lothaire II, de la maison de Saxe.

Les meneurs des socialistes sont pratiques quand il s'agit d'arriver à leur but. Maintenant ils veulent aussi arriver à l'organisation socialiste des femmes. De temps en temps on convoque des réunions où l'on prêche aux femmes que leur affranchissement dépend de la révolution sociale.

On remarque en effet que les socialistes ont un grand intérêt à ce que les ouvrières les suivent dans leur mouvement.

Le *Conservative Correspondenz* dit que ce mouvement aura pour but final de faire exclure la femme de l'atelier, attendu que les patrons, du moment que la femme exigera le même salaire qae l'homme, n'hésiteront pas un seul instant à se servir exclusivement des hommes. Le mouvement poursuit donc au fond un but louable; le retour de la femme au foyer ; mais hélas ! les meneurs socialistes demandent en même temps l'abolition de la famille, comme je l'ai prouvé dans une de mes précédentes lettres.

Que sont devenus les temps où " sous la crosse il faisait bon vivre ; " où les biens de l'Eglise, non encore incamérés ou sécularisés, étaient les biens du pauvre ; où les princes-évêques, comme Jules Echter de Mespelbrunn, prince-évêque de Wurzbourg, le Salomon franconien, le bouclier de la foi, le restaurateur des sciences, arts et lettres, fut appelé le père de la patrie ? Que sont devenus les temps où des principautés entières n'avaient ni charges ni impôts, où le bourgeois ou habitant touchait même sa quote-part du revenu des communaux, comme cela se pratique encore aujourd'hui à Klingenberg sur le Mein, petite ville du ci-devant électorat ecclésiastique de Mayence ?

Aujourd'hui le particularisme a été remplacé par l'unitarisme militaire et prussien et non-seulement l'Allemagne prussifiée paye très largement l'impôt le plus dur—l'impôt du sang, —mais aussi des impôts innombrables dont elle n'avait même pas l'idée du temps de la haute diète de Francfort.

Le *Morgenzeitung* publie à ce sujet l'édifiante statistique qui suit sur ce qu'un Allemand a à payer au titre d'entretien personnel :

Le matin après son lever, le contribuable prend une tasse de café [droit de 20 pf. la livre], il ajoute un morceau de sucre [impôt de 10 pf. la livre] et se coupe une tranche de pain [droit de 18 pf. pour six livres].

Quand il va à son travail, sa femme lui fait emporter une tranche de pain [droit de 18 pf. pour six livres] en y étalant en tartine du saindoux [droit de 5 pf. la livre] avec un peu de sel [droit de 6 pf. la livre]. Pendant le travail, il s'offrira un petit verre [impôt de 26 pf. le litre].

A midi il dînera avec sa famille, d'une soupe à la farine [droit de 6 pf. la livre] avec une tranche de lard [droit de 10 pf. la livre], ou bien un morceau de bœuf [droit de 10 pf. la livre], ou encore un hareng [droit de 1 pf. pièce], ou bien encore une omelette [droit de 3 pf.] Le soir, après son travail, il prendra un verre de bière [impôt de 1 pf. par litre] avec un morceau de pain [droit de 18 pf. pour six livres] et un peu de beurre [droit de 10 pf. la livre], ou de fromage [droit de 10 pf. la livre], ou de lard [droit de 10 pf. la livre].

A la lueur d'une lampe à pétrole [droit de 6 pf. par litre], il fumera une pipe [impôt de 25 pf. la livre], ou un cigare [impôt de 10 pf. la douzaine], et il en sera de même tous les jours jusqu'à ce qu'enfin on le conduise au cimetière, où l'on ne paye plus d'impôts ni de douane.

L'*Elsaesser* de Strasbourg, en reproduisant cette statistique de la *Morgenzeitung*, ajoute que l'air et la lumière se payent en Alsace-Lorraine à titre de supplément sous forme d'impôt des portes et fenêtres.

Dimanche dernier, le comité local pour l'érection d'un monument à Henry Heine s'est réuni à Dusseldort et a décidé d'adresser un appel au peuple allemand pour lui demander de parfaire la somme nécessaire à l'érection d'un monument en l'honneur de ce poète judaïco-libéral. Le comité ne dispose que de 20,000 marks, l'impératrice d'Autriche ayant retiré sa cotisation très considérable après qu'on lui eut fait comprendre qu'elle ne pouvait pas souscrire au monument d'un poète qui a par d'infâmes *lazzis* outragé Marie-Antoinette.

Le monument consistera en une fontaine dont le socle portera le portrait en relief du poète ; autour de la fontaine seront artistiquement groupés l'Epopée, la Satire et la Légende. Cette dernière représentera peut-être allégoriquement les défroques de l'émigration française à Hambourg, qui ont constitué l'origine de la fortune des parents du poète juif.

Tout Israël est en émoi parce que le gouvernement allemand renvoie en Pologne et en Russie un certain nombre de juifs, qui sont venus ces dernières années s'établir dans la Prusse orientale.

Il est vrai que le gouvernement allemand ne s'est pas gêné de renvoyer un certain nombre d'entre eux dont il a astreint les fils au service militaire, sous prétexte qu'ils étaient domiciliés en Allemagne, sans avoir satisfait à la loi sur le recrutement dans leur pays d'origine, ce qui donnait lieu de supposer qu'il s'agissait pour cette catégorie d'individus d'un établissement en Allemagne, sans esprit de retour.

Naturellement toute la presse libérale allemande joue de l'indignation et en appelle aux droits sacrés de l'hospitalité et de l'indigénat acquis par le service militaire.

Tous les journaux libéraux ont reproduit un article du *Hamburger Correspondent* où ces procédés du gouvernement prussien sont énergiquement blâmés ; mais pas un ne veut se rappeler que, Bismarck *regnante*, l'Allemagne a expulsé ceux de ses fils qui appartiennent à la Compagnie de Jésus et qui sont autrement intéressants que les trafiquants de peaux de lapin venus de Pologne.

Les *Mecklenburger Fachrichten*, organe officiel du grand-duché de Mecklembourg, annoncent que Son Altesse le grand-duc se trouve en Angleterre et se porte actuellement très bien. Ses peuples, par contre, resteront encore privés de sa présence, l'île de Wight en jouira encore jusqu'à la mi-juillet, puis l'Altesse s'embarquera pour un voyage en mer assez long. Si la fin de ce voyage coïncidait avec la réouverture du Reunion-Club de Cannes, les peuples mecklenbourgeois ne reverraient pas encore l'année prochaine leur souverain. Madame la grande duchesse voyage de son côté, et les enfants de Leurs Altesses sont dans une maison meublée sur les bords d'un des lacs italiens.

Chose curieuse, voilà un grand-duc qui n'a pas hésité à exiler son frère, parce que ce frère, à juste titre, soucieux de la parole donnée, a fait élever ses enfants dans la religion catholique, et, ce grand-duc qui a montré, en outre, la dernière rigueur envers les catholiques établis dans son pays, séjourne de préférence, dans les pays catholiques où il se montre très large, dit-on, au point de vue des relations de société.

Voudrait-il, par son exil volontaire et le choix de son séjour, démontrer l'injustice de ses procédés envers son propre frère et envers les catholiques établis dans son duché ?

JEANNE D'ARC

En annonçant l'autre jour que Mgr Sonnois évêque de Saint-Dié, se proposait de fonder une association de Jeanne d'Arc, nous avons promis de donner un extrait de l'article publié sur ce sujet dans la *Semaine Religieuse de Saint Dié*.

Voici cet extrait. L'éloquent appel qu'il contient ne peut manquer d'avoir en France un grand écho :

...Aujourd'hui l'elan vers l'idéal fait sourire, l'oubli de soi-même n'est plus de mise. Pourquoi ne ferait-on pas de la basilique de Domremy le centre d'où rayonneront sur toute la France des associations destinées à promouvoir le sentiment national et catholique, à détacher les citoyens de la matière et les exciter à un perpétuel *sursum corda* ?

Il faut qu'en levant les yeux vers le ciel un Français puisse contempler à la même hauteur la croix du prêtre et l'épée du soldat, C'est donc vainement que nous tenterions de relever l'épée, si nous ne relevons la croix. Les mots *Dieu* et *Patrie* sont inséparables. Il faut à Domremy une œuvre vivante et qui peut donner la vie si ce n'est la prière et la grâce qui en découle ? Il est une œuvre, en particulier, dont l'établissement irait au cœur de tous et serait plus à même de raviver la fibre du patriotisme. C'est une association de prières pour l'armée, mais principalement pour tous les soldats de France tombés, à toutes les époques et sous tous les climats, sur les champs d'honneur.

Jeanne d'Arc elle-même semble reclamer cette œuvre qui fut, jusqu'à sa dernière heure, la préoccupation de sa carrière militaire.

A l'exemple de Juda Machabée, qui ayant fait une collecte, envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent destinés à offrir un sacrifice pour les péchés de ceux de sa troupe qui étaient morts dans la bataille, nous voyons la Pucelle éprouver la même compassion pour les victimes de la guerre.

Lors de la prise du fort Saint-Loup, à Orléans, c'était la première fois que la jeune fille voyait un champ de bataille. Bien loin de s'enorgueillir de son triomphe, *elle pleurait*, dit son confesseur Pasquerel, en pensant que tant d'hommes étaient morts sans recevoir le pardon de leurs péchés.

Le lendemain, fête de l'association, il y eut repos. La Pucelle utilisa cette suspension d'armes, en priant, en communiant, en implorant la mi-

séricorde céleste pour les humbles martyrs du devoir militaires. Elle savait que Dieu aime ceux qui ne sont pas égoïstes, qu'il est le Dieu des martyrs, et que par conséquent il ne pouvait manquer d'accorder à ces glorieux morts la récompense qu'il réserve au sacrifice de la vie pour la défense de la patrie : sacrifice qui chez les soldats, est d'autant plus méritoire qu'il est désintéressé.

Qui saura combien de fois la généreuse enfant,dans le secret de la solitude, a dit aux *voix* célestes, particulièrement à l'archange saint Michel : O saints et saintes de Dieu, secourez leurs âmes ; ange du Seigneur, venez à leurs rencontre : *Subvenite, sancti Dei ; accurrite angeli Domini* " Et pendant la sainte messe à laquelle elle assistait chaque jour, avec effusion de larmes, ne dût-elle pas répéter bien souvent cette admirable prière de l'Offertoire ; " Délivrez-les Seigneur Jésus-Christ, de la gueule du lion ;qu'elles ne soient pas englouties dans le puits de l'abîme ; mais que le prince des anges, saint Michel, les conduise dans le séjour de cette lumière bénie que vous avez promise à Abraham et à sa postérité, "

Quand, au milieu des camps, elle restait si longtemps prosternée devant son crucifix, quand elle jeûnait le vendredi en l'honneur de la Passion quand elle se confessait et recevait son Dieu dans l'Eucharistie avec tant de ferveur, n'avons-nous pas le droit de croire qu'à l'exemple des saints elle faisait dans son cœur trois parts de ses mortifications, de ses souffrances et de tous ses mérites : la première pour ses péchés, la seconde pour les péchés des vivants, la troisième pour les péchés morts ?

N'est-ce pas Jeanne qui disait hautement à ses compagnons d'armes. *Ce ssnt les péchés des hommes qui font perdre les batailles* ? Elle les menaça souvent de les quitter, s'ils ne se rapprochaient de Dieu par la pénitence ; elle leur défendit toujours de sortir du camp, où elle avait multiplié les aumôniers, avant de s'être confessés comme s'ils allaient mourir.

Il y a plus : c'est qu'ayant un secret pressentiment de la brièveté de sa mission et de la fin prématurée qui devait en être le couronnement, elle ne cessait de répéter au bon frère Pasquerel : " Si je dois bientôt mou-
" rir, dites de ma part au Roi notre
" maître, qu'il lui plaise de faire
" bâtir des chapelles où l'on prie pour
" le salut des âmes de ceux qui
" seront morts en défendant la patrie !

Quelle généreuse et intelligente sollicitude ! Quelle tendre et chrétienne commisération ! La Pucelle ne parlait ni de la pompe des funérailles, ni de la richesse des mausolées, ni de la multitude des personnes du convoi. Elle avait compris que les soins qui procurent une sorte de consolation aux vivants étaient impuissants pour le soulagement des morts.

La prière, l'auguste immolation sur les autels, l'aumône faite à l'intention des défunts, tels étaient les secours vraiement efficaces sur lesquels Jeanne d'Arc comptait pour obtenir la miséricorde de Dieu et raffermir l'esprit militaire de l'armée.

Les ennemis de l'Eglise, qui sont en même temps les ennemis de la France, n'admettront point cette théorie sublime ; elle est cependant la vraie.

Le plus difficile aujourd'hui, c'est d'obtenir du soldat de vouloir bien mourir. Or, c'est ce qui ne s'apprend dans pas aucun manuel, c'est ce qu'aucune réorganisation ne peut donner ; et cependant c'est la chose souveraine à la guerre ; car,sans cette chose, toutes les armes prerfectionnées, toutes les multitudes d'hommes ne servent plus à rien.

Il n'y a réellement que la religion pour donner une semblable leçon ! Un catholique croyant et pratiquant n'a rien a craindre de sa mort. Il sait qu'au cas où il a rempli son devoir, une récompense lui est réservée au-delà même de la tombe, cela lui donne l'assurance de tout braver.

En supposant que ce ne fût là qu'un préjugé,les politiques devraient encore employer toute leur énergie et toute leur éloquence à nourrir et à fomenter une prejugé aussi généreux, aussi stimulant, aussi capable de porter à l'héroïsme.

Même les Turcs l'ont compris ainsi et toute leur vieille gloire militaire est née de là : Si je suis tué mourant pour ma foi et pour ma nation, le ciel me sera ouvert et j'aurai l'éternelle récompense de mon courage et de mon dévouement.

Imaginez tout un peuple qui serait pénétré de cette intense ardeur de foi ! que ne pourrait-il pas affronter? Est-ce que vous ne croyez pas que si les trente-six millions de Français que nous sommès, nous avions cette ferme résolution de livrer tout à la patrie, au nom du Roi du Ciel, comme disait Jeanne d'Arc, de sacrifier pour la patrie au nom du Seigneur, biens, famille et vie,l'Allemagne nous ferait peur une seule minute,avec ses quinze cent mille hommes et ses cent mille canons Krupp ?

Les zouaves pontificaux de Patay, sur un champ de bataille illustré jadis par la Pucelle, récitaient le soir, avant de se coucher [quand ils se couchaient], des *Pater* et des *Ave*. Etaient-ils moins braves et moins Français que les autres soldats que les généraux malgré leur vaillance, n'ont pu conduire à la victoire en 1870 ?

Turenne et Villars faisaient communier leurs soldats avant toute bataille. Et c'étaient des hommes que ceux-là, vigoureux capitaines, téméraires soldats, ne comptant pour rien leur vie, parce qu'ils savaient qu'il en existe une meilleure après.

On nous appellera *jésuites !* Qu'elle dérision ! Connaissez-vous un plus foudroyant, un plus heureux conquérant que le jeune Gustave-Adolphe ?

Eh bien ! Gustave-Adolphe chaque soir ramassait, concentrait son armée et lui faisait faire la prière !

Est-ce que les grands militaires américains de la guerre de sécession n'ont pas été fidèles à ces saintes pratiques, qui donnent à l'homme faible, chancelant, susceptible de peur et de panique, le secours d'une puissance surnaturelle qui veille sur lui et qui le récompensera, mort, le bien qu'il aura fait en ce monde, ou qu'il aura eu la pensée de faire ?

Demandez-donc à des libres penseurs ces mœurs d'un héroïsme familier ! Par raison. par orgueil humain, une rare élite se haussera au niveau de ces devoirs sacrés ; le reste de la bande prendra la fuite et sera scandaleux.

Que sera-ce, au contraire, si le soldat sait qu'après sa mort, non seulement les siens, ses amis les suivants de la défaite ou de la gloire songeront à lui devant Dieu, mais encore la nation tout entière ? Alors à cet âge qu'on a nommé l'époque de la sève du printemps, son âme se trouvera comme emportée d'un espoir infini, elle se sentira attirée comme par un irrésistible attrait vers un monde inconnu, où se trouvent sans limites toute beauté et tout bien, et c'est au milieu de l'agonie des champs de bataille qu'il pourra redire avec le poète :

.....Je vais mourir et c'est Dieu qui m'appelle.
Mes amis, vous prierez pour moi dans la cha-
[pelle!
Je ne vous verrai plus.....Ma bonne mère, Dieu !
Là haut mon heure sonne et me voici mon !
[Dieu !

S'adresserait-on en vain à la foi généreuse des familles qui, dans les dernières guerres, ont perdu un fils, un époux un frère, un ami, un père ? Leur demanderait-on en vain d'aider l'évêque de Saint-Cié à fonder à Domremy la prière nationale et quotidienne pour les soldats morts au service du pays ? Solliciterait-on en vain les militaires de tous grades, de tout âge et de tout arme, de pourvoir au salut éternel de leur dévanciers, tombés au champ d'honneur, afin que, s'ils succombent à leur tour dans les prochaines batailles, leurs survivants songent de même à prier pour eux.

Un jour viendra, bientôt peut-être, où la guerre étant déclarée, le signal du combat sera donné, où le feu commencera. Voici les bombes, les balles, les obus, la mitraille, voici des têtes emportées,des membres en lambeaux, des monceaux de cadavres !

C'est le moment où chez l'incrédule la chair se révoltera, où règnera l'épouvantement de la mort, où passera le frisson terrible, le vertige qui secouera les faibles pour les entraîner loin du péril.

Mais à cette heure suprême, ceux qui, comme les soldats de la Pucelle, auront fidèlement servi Dieu, deviendront à coup sûr des héros ; et s'ils meurent, ils se consoleront en pensant que dans le sanctuaire de Jeanne d'Arc, patronne de l'armée, la France, toujours généreuse et compatissante comme une mère, saura payer, non plus avec des croix, des honneurs ou des pensions, mais avec la prière perpétuelle et salutaire, sa dette sacrée vis-à-vis de ses enfants, morts en chétiens, pour sa défense, afin de vivre toujours !

Rappelons que M. l'abbé V. Mourot, qui a signé cet appel éloquent, s'est déjà signalé par une étude remarquable sur la vierge de Domremy.

Mgr l'évêque de Saint-Dié vient d'adresser à MM. les curés de son diocèse la lettre-circulaire que voici :

Vagney, le 16 juin 1890.

Messieurs et chers collaborateurs,

Tout le diocèse de Saint-Dié sait que la construction de la basilique de Domremy (Bois-Chenu), entreprise par Mgr de Briey en mémoire de Jeanne d'Arc, n'a pas été continuée : une cruelle maladie et la mort ont arrêté le pieux et dévoué prélat dès le début de son œuvre.

Nous avons tenu à honneur de la relever ; nous nous faisons un devoir de la poursuivre. assuré que nous sommes de répondre à l'un des vœux les plus ardents de nos chers diocésains et de trouver auprès d'eux un concours généreux.

Les travaux sont repris depuis un mois et menés activement, sous la direction de l'ancien architecte, M. Michaud. Deux des travées de la crypte, peut-être trois, vont être aménagées, mises en état de recevoir un autel et de l'abriter convenablement.

En conséquence, il a été convenu, par accord avec le comité central de l'œuvre de Jeanne d'Arc, que le mardi 22 juillet prochain, à 10 heures du matin, une messe solennelle sera célébrée à Domremy (Bois-Chenu).

Nous voulons, par cet acte public, affirmer de nouveau, et authentiquement, l'existence et la persistance d'une grande œuvre, à la fois très française et très chrétienne, commencée et poursuivie pour attester le lien étroit et puissant qui unit dans l'âme des Vosgiens, frères de Jeanne d'Arc au dix-neuvième siècle, leur vieille foi religieuse et leur jeune dévouement à la patrie.

Nous faisons un appel énergique à ce double sentiment pour donner à nos chers diocésains rendez-vous à Domremy, le mardi 22 juillet. Nous avons la conviction profonde qu'ils comprendront notre pensée, qu'ils accorderont pleine adhésion à nos projets et qu'ils écouteront notre voix.

Recevez, messieurs et très chers collaborateurs, l'assurance de notre affectueux dévouement.

† Marie-Alphonse,
Evêque de Saint-Denis.

Nota.—I. MM. les curés voudront bien lire en chaire la note ci-dessus, le dimanche qui suivra sa réception.

II. Un grand nombre de paroisses ont déjà contribué par leurs offrandes à la reprise des travaux de la basilique. Ce mouvement a été spontané : il n'en mérite que plus d'estime et d'éloges. Nous prions MM. les curés de s'y joindre, soit directement par le moyen d'une liste de souscription présentée à domicile, soit indirectement par l'intermédiaire de dames quêteuses.

III. MM. les curés qui ont dans leur paroisse un comité de Jeanne d'Arc sont invités à faire connaître à l'évêché les noms des personnes formant le bureau : président, secrétaire, trésorier.

griculture

—

ATTACHER LES ENFANTS A LA CULTURE DU SOL

Peu de cultivateurs essaient à résoudre par la pratique cette importante question d'attacher leurs enfants à la culture du sol. Malheureusement c'est tout le contraire qui arrive, et l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'un grand nombre de jeunes gens désertent le toit natal pour se livrer à toute autre occupation que celle de la culture du sol.

Généralement peu de jeunes gens poursuivent la même vocation que celle de leur père. Assez souvent un médecin à l'aise et pouvant léguer à son enfant une forte clientèle verra celui-ci se livrer à l'étude du droit, les fils du marchand se feront avocat ou médecin. Cet état de choses n'est pas aussi préjudiciable anx intérêts du médecin ou du marchand comme il l'est au cultivateur qui perd parfois dans son enfant son meilleur appui et l'oblige à avoir recours aux étrangers pour cultiver son domaine qui aurait pu l'enrichir et lui mettre d'établir ses enfants d'une manière avantageuse, en agrandissant son domaine et en cultivant avec soin, aidé de ses enfants.

Voulons-nous attacher l'enfant à la ferme et lui faire aimer davantage l'agriculture ? que tout autour de lui soit attrayant et qu'on l'intéresse aux travaux de la culture en lui donnant une légère part dans les profits ; traitons-le avec douceur et ménagement. Dès le bas âge, donnons à chacun des enfants un petit lopin de terre qu'il pourra considérer comme sien et qu'il cultivera afin d'en retirer le plus grand revenu possible ; établissons entre eux une certaine émulation en donnant une plus grande part de profits à celui qui aura réussi à obtenir le plus grand rendement d'une même étendue de terrain. Par ce moyen vous obligerez l'enfant à cultiver avec soin, et le succès qu'il obtiendra par une bonne culture, l'encouragera à entrer dans la voie des améliorations agricoles. Il affectionnera davantage la culture, il s'y attachera, car pour lui ses succès seront une garantie de bien-être pour l'avenir.

Sir Leonard Tilley, Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick. doit remettre sa charge entre les mains du gouvernement au mois d'octobre. On dit qu'il aura pour successeur le sénateur Boyd, de St-Jean, N-B.

L'ELECTION DE GASPE

Le résultat de l'élection ne nous a pas pris par surprise. La victoire de M. Achille Carrier était dans la note du régime que nous subissons depuis quatre ans,et dans la note dés élections qui viennent de déshonorer la province.

Nous ne ferons pas de longs commentaires sur cette élection. Les commentaires sont superflus.

L'honorable M. Flynn était l'un des hommes qui faisaient le plus d'honneur à la Législature. Instruit, laborieux, versé dans la science parlementaire, doué d'un magnifique talent de parole, intègre et redouté des *boodlers*, il n'avait pas de supérieurs dans nos dernières assemblées. Et c'est contre cet homme que le gouvernement Mercier a fait la lutte scandaleuse qui vient de se terminer, lutte de corsaires, digne des hommes de proie qui l'ont conduite.

M. Flynn est remplacé par M. Achille Carrier ! Le comté de Gaspé avait à choisir entre un de ses enfants, l'homme le plus distingué qu'il ait jamais produit, un chef politique, un orateur parlementaire éminent, un ancien député qui l'avait représenté durant quinze ans avec dévouement et succès, et un jeune inconnu, étranger à la Gaspésie, un candidat d'aventure,sans passé et sans avenir.

Le comté de Gaspé a choisi l'inconnu, l'étranger et le candidat d'aventure !

Voilà la justice électorale.

Nous ne récriminerons pas contre Gaspé. Ce comté a subi l'assaut le plus inouï, le plus furieux que jamais circonscription électorale ait eu à soutenir. Les électeurs de Gaspé n'ont pas su tenir ferme contre ce débordement de corruption, de séductions et de promesses.

Ils sont assez punis par la perte d'un représentant comme M. Flynn, et par l'élection d'un homme comme M. Carrier pour les représenter.

Quant à l'honorable M. Flynn, nous sommes convaincu que sa carrière politique n'est pas terminée et que l'on entendra encore parler de lui sur la scène parlementaire.

HYPOCRITE

Les journaux ministériels, dit la *Presse*,tirent à boulets *rouges* sur la *Vérité* qui, à propos de la promotion de l'hon. C. Langelier, avait osé faire des commentaires, sans en avoir préalablement obtenu la permission de ces messieurs, disant : " Si M. Mercier eût consulté l'honneur du pays et de son gouvernement plutôt que ses amitiés personnelles, il eût certainement choisi pour collègue un homme moins compromis que M. Chs Langelier. " Naturellement, les thuriféraires nationaux n'aiment pas ce franc parler, cette manière un peu brusque d'encenser l'homme providentiel.

L'un deux le *Franco-Canadien* rétorque ainsi : " Nous devons faire re-
" marquer à M. Tardivel que nous
" aimons mieux nous trouver en
" compagnie de M. Mercier, qui a su
" s'attirer les bonnes grâces de Rome,
" que la sienne, qui, malgré ses
" grands airs de sabreur de la religion
" et des bons principes, a été répudié
" son Ordinaire, Son Eminence le
" cardinal Taschereau, pour son insu-
" bordination."

Il paraît donc entendu que le parti de l'hypocrisie organisée exploitera désormais la religion, Rome et le Pape en toutes circonstances.

Est-il bien vrai que les soi-disant bonnes grâces de Rome vont maintenant servir à justifier tous les actes du gouvernement Mercier et tenir lieu de réponse à la critique des adversaires ?

L'ingratitude italienne. Alors qu'à Paris l'anniversaire de la bataille de Solferino était l'occasion de manifestations sympathiques pour l'Italie, à la cérémonie qui a eu lieu à Solferino même les autorités militaires et civiles présentes à cette solennité patriotique ont affecté de ne pas parler des soldats français, absolumentcomme si les soldats italiens seuls s'étaient trouvés sur ce champ de bataille.

BANQUE UNION DU CANADA

La 25ième assemblée générale annuelle des actionnaires de cette institution, a eu lieu, au bureau de la banque, en cette ville, lundi, le 14 juillet. Présents : Andrew Thomson, écr, E. J. Hale, écr, D. C. Thomson, écr, Hon. Thos McGreevy, M. P., Hon. E. J. Price, E. Giroux, Hon. Geo. Irvine, G. H. Thomson, écr, John Brakey, écr, Hon. John Hearn, J. W. Henry, écr, C. P. Champion, écr, P. A. Shaw, écr, J. H. Simmons. écr, M. O'Brien, écr, D. M. Sweeney, écr, John Sharples, écr, John Laird, écr.

Le président M. A. Thomson prit le fauteuil et M. J. G. Billet, agit comme secrétaire.

MM. C. P. Champion et P. A. Shaw furent choisis comme scrutateurs.

Le président lit le rapport suivant des directeurs :

Les directeurs ont l'honneur de soumettre le résultat des opérations de la Banque, pour l'année terminée, le 30 juin 1890 :

Balance au crédit des profits et pertes au 30 juin 1889....	$6,767.24
Les profits nets pour l'année, déduction faite des dépenses d'administration, réserve faite pour intérêt et échange, et dettes mauvaises et douteuses, se sont élevés à.....	115,613.47
	$122,381.71

Dont il a été disposé comme suit :

Dividende No. 46, 3 p. c.....	36,000.00
" No. 47, 3 p. c.....	36,000.00
Ajouté au fonds de réserve...	50,000.00
Balance rapportée à l'année prochaine.....	381,71
	$122,381.71

Il est satisfaisant de constater que les recettes nettes excèdent celle de l'année précedente et ce fait a d'autant plus d'intérêt que l'augmentation des profits doit être attribué à l'augmentation et à l'amélioration des affaires de la banque, puisque le résultat du commerce général du pays n'a pas été aussi favorable l'année passée que durant l'année précédente.

La dividende ordinaire de six pour cent a été payé aux actionnaires durant l'année, et $50,000 ont été ajoutées au fonds de réserve qui s'élève maintenant à $200,000. Les succursales de la banque ont comme d'habitude, été inspectées durant l'année.

Les directeurs se font un plaisir de rendre hommage à l'habileté et à l'energie déployées dans l'intérêt de la Banque par le caissier, les gérants des succursales et les autres officiers de la Banque.

A. THOMPSON.
Président.

Québec, 14 juillet 1890

ÉTAT GÉNÉRAL
30 juin 1890

PASSIF

Billets de la banque en circulation.....	$ 877,782.00	
Dépôts sans intérêts...	932,065.93	
Dépôts avec intérêts...	2,810,071.62	
Réserve pour intérêt accumulé sur les dépôts.....	43,454.19	
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	7,252.63	
Balances dues aux agents en Angleterre	108,785.90	
Dividendes non réclamées.....	2,950.01	
Dividende No 46.....	36,000.00	
Total des obligations au public.....		$4,818,362.33
Capital payé.....	$1,200,000.00	
Réserve.....	200,000.00	
Réserve pour intérêt sur escomptes courants.....	29,878.60	
Balance rapportée du compte des profits et pertes.....	381.71	
		$1,430,260.31
		$6,248,622.64

ACTIF

Espèces.....	$ 31,875.55	
Billets du gouvernement.....	320,698.00	
Billets et chèques d'autres banques.....	245,207.71	
Balances dues par autres banques au Canada.....	23,334.59	
Balances dues par autres banques aux Etats-Unis.....	48,410.86	
Actif immédiatement disponible.....		$ 678,526.71
Prêts et escompte courants.....	$5,256,097.06	
Dettes garanties.....	11,117.01	
Dettes non garanties (perte estimée nulle)	40,753.50	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque.....	612.50	
Immeubles autres que les édifices de la banque.....	9,000.00	
Edifices et mobiliers de la banque.....	180,000.00	
Autres propriétés.....	72,515.86	
		$5,570,095.93
		$6,248,622.64

E. E. WEBB,
Caissier.

Québec, 30 juin 1890.

Le président, appuyé par l'hon. E. J. Price, proposa l'adoption du rapport, son impression et sa distribution aux actionnaires. Adopté.

Les votes ordinaires de remerciement au président aux directeurs, au caissier et autres officiers de la banque, pour leurs services durant l'année furent adoptés.

Les scrutateurs rapportèrent que les messieurs dont les noms suivent sont élus directeurs de la Banque pour l'année courante.

Sir Alex. T. Galt, et MM. E. Giroux, E. J. Hale, hon Thos. McGreevy, hon. E. J. Price, A. Thomson et D. C. Thomson.

L'assemblée vota des remerciments au président et aux scrutateurs.

A une réunion subséquente du nouveau bureau de direction, M. A. Thomson a été réélu président et l'hon. E. J. Price, vice-président.

COMTE DE MONTMORENCY

On lit dans l'*Evénement* :

" Nous croyons que, réflexion faite, M. P. V. Valin s'est décidé à abandonner la lutte qu'il voulait engager dans le comté de Montmorency.

" C'est ce que lui conseillaient du reste ses meilleurs amis qui voulaient lui éviter un inutile sacrifice,

" M. L. G. Desjardins a pour lui l'appui de l'immense majorité des électeurs de Montmorency. Nous ne craignons pas même d'affirmer que dans bon nombre de paroisses les notabilités du parti libéral se sont franchement ralliées à sa candidature.

" M. Desjardins a en outre l'appui des ministres fédéraux qui n'ont pu faire autrement que de ratifier le choix des électeurs de Montmorency."

LA ST-JEAN-BAPTISTE A PARIS

Notre fête notionale est maintenant célébrée àl'aris avec un éclat qui semble augmenter chaque année. A la messe dite le 24 juin dernier en l'église de la Madeleine se réunissaient, en grande affluence les Canadiens en ce moment à Paris et nos amis de France. Le R. P. Antoine, assistant général des Pères Oblats, qui a habité Montréal pendant trente ans, officiait.

Les nombreux amis qu'il a laissés chez nous seront touchés de la façon dont il s'est ainsi rappelé à eux. Tous ses anciens élèves lui seront reconnaissants du concours qu'il a bien voulu apporter à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

Le banquet habituel chez Marguery a été remplacé cette fois par une grande réception chez M. le commissaire général du Canada. La foule qui assistait le matin à la messe s'est retrouvée l'après-midi dans les salons de madame Fabre, décorés pour la circonstance de faisceaux de drapeaux, de fleurs et d'arbustes avec un goût exquis dont chacun faisait compliment à la gracieuse maîtresse de la maison.

La Societé Saint-Jean-Baptiste de Paris, fondée par l'honorable Hector Fabre, il y a quatre ans, est aujourd'hui très nombreuse et exerce sur nos relations avec la France une influence très favorable et très efficace ; elle groupe dans ses rangs toutes les sympathies individuelles qui se portent de toute part vers le Canada et contribue puissamment à répandre partout la connaissance de notre pays. Ceux de nos compatriotes qui ont l'habitude de voyager en France savent quel changement il s'y est produit à notre égard depuis dix ans. A l'ignorance proverbale dont nous nous plaignions alors, si justement et si amèrement, a succédé une préoccupation générale et sympathique de ce qui se passe dans notre province ; on se montre très renseigné, on suit et on étudie avec un vif intérêt nos progrès économiques, de même qu'en ce jour du 24 juin on s'associe de tout cœur chaque année pour célébrer fraternellement le développement de notre race en Amérique.

Ces réflexions, ce sont celles que tous se faisaient chez M. Hector Fabre, marquant avec satisfaction les progrès accomplis, portant les santés des amis absents et buvant joyeusement à l'union des deux Frances.

Voici les noms des personnes présentes :

R. P. Antoine, baron d'Avril ; M. et Mme Allain d'Aquin, commandant Aymonnier.

M. et Mme Ch. de Bonnechose ; le

prince Roland Bonaparte; Paul Blanchemain, duc de Blacas; M. Bowden-M. et Mme Armand Brun; Mme et Mlle Barry; l'abbé Biron; Dr Buhl; M. J. Bertat; M. Eugène Bertrand; M. Claude Blanc; M. Henry Boisseau; M. Paul Broussain; M. R. Bonnemaison; M. H. Bean; Dr H. Brodeur; M. et Mme Bingham; M. Ch. de Bré; M. E. A. Béliveau; M. Léon Barat; M. W. Bishop; M. L. N. Beaudry; M. A. P. Bender.

M et Mme Claudio-Jannet; M et Mme Jules Claretie; M et Mme Georges Charpentier; Mme et Mlle Colombier; M Edouard Colombier; M et Mme Achille Cachard; M. Mme et Mlle Martial Chevalier; M G Carron de la Carrière; M Roger Carron de la Carrière; Mme Crawford; M J Cornély; M Maurice Cherrier; M Ch Chincholle; M Gaston Calmette; Dr, Mme et Mlle Chapman; Dr Chrétien-Zaugg; M Castonnet-Desfosses; Dr Carpentier-Méricour; M du Coëtlosquet; M Cullen; comte de Châteaubriand;

M. Mme et Mlle G A Drolet; M et Mme F Desmoulin; M et Mme Hector Drollet; Mlle Agnès Duhamel; M Paul Daubrée; M A DeCaire; comte Ducros; baron Louis d'Hurcourt; M G Demanche; M Léon Demanche; M Dussault; M et Mme F Dubé; M F S Dore; Mme et Mlle Ducroit; M Jules Ducroit;

Mme Erskine;

Général Fisserot de Kerbrech; M et Mme Fragier de Poulevoy; M, Mme et Mlles Feer; comte J de Foucault; M Paul Farjas; M Foursin; M Franchère; M Fletcher; M Jean Fortier; M J de Fargnettes;

M et Mme Giberton; M F E Galbraith; Mlle Groulx; Mlle Violet Grant; M Eusèbe Girouard; M Græfe; M et Mme Godfrey Weir; M Léon Gougeon;

M et Mme Chs d'Héricourt; M et Mme Philippe Hébert; M et Mme Abel Hermant; baron et baronne Hulot; Mme Maxwell Heddle; M O Havard; M Hétu; M G W Hill; Mlle Hill; M Alexandre Hunter;

M E L Just; M Jémot Parry; M Joliot; Mlle Daisy Keegan;

M et Mme Le Play; Mme F Le Play; M et Mme H Legru; M. Lhénoret; M, Mme et Mlle de La Brière; Mlle Leduc; Dr C Laviolette; M A de La Porte; Dr Espérance; Dr Larin; M Roger Lamblin; M Ch Gravel Lajoie; Mlle Lynnet; M L Larose; M R LeBrun; M André Loignon; M Ernest Loignon; M Denys Leduc; M et Mme Lieusson;

Marquis de Montcalm; M. Mlles Armand Masson; M. et Mme Ed. Marbeau; M. et Mme A. M. Morin; M. et Mme Manteaux; M. Xavier Marmier; Dr Canac Marquis; Dr J. Masson; M. Raymond Massue; M. R. de Maulde; Dr Campbelle Meyers; Dr Faure Miller; M. Louis Mizon; M. J. W. Morrice; Mlle E. Mackenzie Evans; M. Mme et Mlle Maltby; Dr Joseph Masson;

M. Lucien Nicot;

M. Maurice O'Reilly;

M. et Mme Pranishnikoff; vicomte de Roli; M. A. Pagès;

Comtesse de Rottermund; M. Mme et Mlle Rameau de Saint-Père; comte de Roffignac; juge Rainville; M. Henri Renard; M. Sinaï Richer;

Comte et comtesse de Sesmaisons; Mlle A. Smith; comte de Simencourt; M. Maxime Serpeille; Marquis A. de Saffray; comte Sapia de Lencia; M. Saint-Charles; M. A. Sicard;

Comte de Tathouët-Roy; M. et Mme S. de Tell; M. et Mme G. Tiret Bognet; Dr Treille; M. et Mme Thors; comtesse de Tinseau; M., Mme Mlle Tournot; M. de la Tour, Fondue; M. V. Tour curiny Marpurgo; M. Henry Tournade;

Dr G. Villeneuve; Dr Vincent; M. G. A. Verrault; M. A. E. Valois; M. E. Weyl.

SIR GEORGE CARTIER

La *Patrie* ayant attaqué la mémoire de Cartier dans deux articles consécutifs, M. Joseph Tassé, directeur de la *Minerve*, lui répond par un magnifique article dont nous extrayons le passage suivant :

" Voilà deux articles que la *Patrie* consacre à tomber le grand homme dont je viens d'inscrire le nom. Quel peut bien être son but à cette heure tardive? Ce ne peut être un but national ou politique, car des voix plus autorisées, M. Laurier et M. Mercier, ont reconnu depuis bien des années que Cartier est une de nos gloires, et une des plus grandes. Pour mieux déprécier ceux qu'il combat aujourd'hui, M. Laurier a même dit que si Cartier revenait sur la terre il ne reconnaîtrait plus son parti.

" Que les écrivains du parti libéral se soient attaqués vitalement, brutalement même à Cartier, de son vivant, cela s'explique. Nos mœurs politiques rendent nos luttes ardentes, et Cartier était pour ses adversaires la plus entière, la plus formidable personnification du parti conservateur. C'était l'ennemi.

" Mais à quoi boon vouloir aujourd'hui gratter le marbre sur lequel l'Histoire a déjà gravé son nom en lettres ineffaçables? Pourquoi essayer d'amoindrir le colosse qui, au lieu de rapetisser, grandit avec les années à mesure que s'évanouissent les dernières fumées des luttes politiques auxquelles il a été mêlé? C'est ce que bien des lecteurs de la *Patrie* ont dû se demander après avoir lu la chétive élucubration du rédacteur.

" Ce monsieur est un étranger dont la plume est au service de toutes les causes comme l'épée des anciens mercenaires. Il eût fait un bon Suisse. Ceux qui ont bien mérité de la patrie lui importent peut-être. Mais si le nom de Cartier ne lui inspire que du mépris de circonstance, ce n'est pas une raison pour ceux qui vénèrent ce nom de laisser passer l'insulte sans la relever.

" Le croirait-on? La *Patrie* ne voit dans le bagage politique de Cartier que deux mots, peut-être apocryphes, et un grand acte. C'est textuel. Peut-on se moquer ainsi du public?

" Quela sont ces deux mots? Commençons par le premier. Cartier aurait dit un jour, dans un discours à Londres, qu'il était un Anglais parlant le français, voulant sans doute proclamer qu'il était un loyal sujet de la Reine, qu'il préférait la liberté anglaise à l'arbitraire ou à la licence française, qu'il tenait les institutions politiques de la Grande-Bretagne pour supérieures à celles de tout autre pays. Je suis d'accord sur ces différents points, mais j'avoue que je n'adopte pas la définition de Cartier, d'autant plus qu'elle ne rend pas exactement sa pensée telle qu'elle se dégage de toute sa carrière.

" Depuis plusieurs années je collectionne les discours de Cartier et j'étudie les circonstances dans lesquelles ils ont été prononcés. Or, toutes ces pièces éloquentes que j'aurai bientôt l'occasion de livrer au public, donnent le démenti le plus complet aux conclusions de la *Patrie*. Cartier admirait le caractère anglais, esprit commercial anglais, sa merveilleuse aptitude à civiliser le monde, à pratiquer la liberté, à en répandre les fécondes semences, mais pas un homme ne fut plus véritablement français dans le bon sens du mot. Le canadien-français étant pour moi le français amélioré, il en fut un des plus nobles types. Il chanta dans sa jeunesse : *O Canada! mon pays! mes amours!* en des vers qui survivront à la prose de M. Vidal. Il resta toujours fidèle à son pays et aux meilleures traditions de ses ancêtres."

LE PROJET D'ORGANE
DE
M. Mercier a Montreal

Au dernier banquet des nationards au Windsor, dit la *Presse*, M. Lomer Gouin, président du club National dans son discours d'ouverture, avait déclaré qu'il fallait absolument à Montréal, un journal qui fut l'organe du gouvernement local. Un reporter de *La Presse* a vu ce matin le gendre du premier ministre et lui a demandé si ce fameux organe allait bientôt paraitre.

—Il n'est pas du tout question de cela, a répondu M. Gouin.

—Au contraire. Vous avez dit vous-même au dernier banquet qu'il en fallait un au plus tôt et, qu'un gouvernement ne pouvait pas s'en passer.

—Oui, mais aujourd'hui je ne vois pas la nécessité d'avoir à Montréal un organe pour M. Mercier. Nous avons ici deux journaux qui se montrent très amis du gouvernement. Il n'est pas question de fonder un nouveau journal.

Quelques minutes plus tard, le reporter rencontrant un des amis influents du cabinet de Québec, lui a demandé pourquoi le futur organe était mort à l'état embryonnaire.—Il a été question pendant une couple de semaines de fonder un nouveau journal, fit l'ami de M. Mercier, mais le projet a raté faute de fonds. Les nationaux ont contracté pas mal de dettes pendant les dernières élections, c'est là la cause du fiasco. Beaugrand persiste à demander un prix trop élevé pour la *Patrie*. Nous ne songeons pas à acheter l'*Etendard*, parce que ce n'est pas une feuille assez importante. De plus, il nous faudrait payer ses dettes. L'*Etendard* nous coûterait plus cher que la *Patrie*. Dans tous les cas, le projet du nouvel organe est complètement avorté pour le quart-d'heure.

LE MOUVEMENT DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE

En parlant du mouvement du catholicisme en Angleterre et en Ecosse de 1800 à 1890, la *Semaine Religieuse* dit :

" Parmi les pasteurs, ceux que des préjugés sectaires tenaient obstinément éloignés du catholiscisme, s'abandonnèrent à un scepticisme découragé; mais tout ce que l'église anglicane renfermait alors de plus pieux et de plus distingué : les Spencer, les Newman, les Faber, les Manning et les Talbot, pour ne nommer que les plus connus, abandonnèrent leurs riches bénéfices et, sacrifiant généreusement les considérations d'amitié, d'avenir et de famille, se convertirent au catholicisme. De 1841 à 1846 qui furent les années les plus fécondes du mouvement puséyste, on compta jusqu'à 60 ministres qui abjurèrent.

" Depuis, ce mouvement, bien qu'un peu ralenti, a continué et si l'on voulait compter aujourd'hui tous les ministres qui ont quitté l'église anglicaine pour se faire catholiques, on arrivait à plus de 1200.

" Un grand nombre de ces illustres transfuges de l'église anglicane ont embrassé le sacerdoce et sont devenus, en Angleterre, les colonnes de l'Eglise catholique. Les trois plus en vue sont les cardinaux Newman, Howard et Manning. Tous trois jouissent du respect universel, et les protestants sont les premiers à se montrer fiers de la haute situation qu'ils occupent.

" Que l'on demande aux Anglais quel est le plus grand ecclésiastique de nos jours, leur pensée ne se portera pas sur un de leurs évêques anglicans, mais quatre sur cinq répondront : " Cardinal Manning. " Neuf sur dix reconnaîtront tout de suite ses traits dans un portrait, tandis qu'il leur faudra le nom pour reconnaître leur archevêque protestant de Cantorbéry.

" Son Eminence a maintenant la préséence officielle sur les personnages les plus distingués du royaume.

" Jusqu'en l'année 1884, la dignité de cardinal de l'Eglise romaine n'était pas officiellement reconnue par le gouvernement anglais. A cette époque, la nomination de Mgr Manning comme membre de la Commission royale d'enquête pour l'amélioration des demeures des pauvres, amena la question de préseance devant le ministère. M. Gladstone la considéra sous tous ses aspects et avec le plein consentement de lord Salisbury, recommanda finalement à la Reine de placer le nom du cardinal immédiatement après celui du Prince de Galles, ce qui fut fait; de sorte que Mgr Manning a la préséence même sur le premier ministre dans les réceptions officielles de la Cour.

" Tout cela prouve le chemin parcouru depuis un demi siècle et les grands progrès accomplis par le Catholicisme sur la terre anglaise."

On a beau dire les finances fédérales sont dans un état florissant et accusent des surplus croissants qui sont employés, soit à l'acquittement de notre dette publique, soit à l'accomplissement de grands travaux.

C'est ce que veut une saine politique financière.

A Québec on procède tout autrement; les recettes extraordinaires encaissées depuis près de quatre ans ont servi à arrondir le nombre, pourtant bien replet, des employés publics et à grossir la dépense contrôlable de l'administration.

Nous devrions avoir en caisse plus de $3,000,000 d'économie, notre dette flottante de 1886 payée. Nous n'avons pas le sou et nous devons $6,000,000 d'obligations nouvelles!

A Ottawa nous avons pour l'exercice 1889-90 un surplus de 3 à 4 millions! Qu'on juge des procédés suivies dans l'un et dans l'autre de nos gouvernements.

L'EVECHÉ DE CHICOUTIMI

Le nouvel évêché de Chicoutimi est complètement terminé, à part quelques travaux d'embellissement à l'extérieur. L'édifice est splendide et ceux qui ont souscrit pour sa construction n'ont pas lieu de regretter ce qu'ils ont fait. La ville est augmentée d'un édifice d'une vingtaine de mille piastres et qui lui fait le plus grand honneur.

L'intérieur ne le cède en rien aux proportions simples mais bien réussies de l'extérieur. Au premier étage, il y a une belle salle à dîner, un parloir, le bureau du secrétariat avec voûte et la cuisine avec chambres pour les serviteurs.

Au second, les appartements épiscopaux, salons, bureau et chambre à coucher, sont splendides. L'ameublement de salon donné par les citoyens est arrivé samedi et nous l'avons vivement admiré. Il a été acheté à Montréal par le Rév. M Roberge, chargé par les citoyens de cette mission importante. Le prix dépasse $400 et l'ameublement se compose de 16 morceaux dont deux sofas et une table.

Le bureau de Sa Grandeur est spacieux et pourra recevoir facilement les 4,000 volumes dont est composée sa précieuse et riche bibliothèque. Nous avons aussi vivement admiré le magnifique bureau de Sa Grandeur, bureau qui lui a été présenté en cadeau par un homme public en vue.

Les appartements du Grand-Vicaire sont aussi très spacieux ; ils serviront de salles, en attendant que Sa Grandeur juge à propos de s'adjoindre les services d'un Grand-Vicaire.

Une petite chapelle fait aussi partie du deuxième étage.

Le révérend M. Roberge a installé son bureau privé et sa chambre au deuxième étage, au-dessus du salon de l'évêque. Cet étage a encore plus de 12 pieds de hauteur et M. Roberge est très bien installé. Il y a, en outre, une dizaine de chambres pour les membres du clergé ainsi que deux salles. Plusieurs membres du clergé, entre autres les révérends MM. Ls Paquet et Jos. Sirois, ont offert généreusement de meubler leur chambre.

Les différents étages sont reliés par un magnifique escalier en bois dur vernis, et d'un joli travail artistique, malgré un défaut de construction dû à une erreur dans les mesures, commise par l'entrepreneur.

Les planchers de l'édifice sont en bois différents, et sont très jolis. Les murs sont plâtrés et seront plus tard tapissés ou peints.

—Le *Progrès du Saguenay*

LE BUDGET FEDERAL

Excedent probable de cinq millions

La recette totale des finances à Ottawa pour l'exercice de 1889-90 accuse un excédent sur la dépense de **$7,903,401**, se répartissant ainsi :

Revenu	$38,843,173
Dépense	30,939,772
	$ 7,903,401

Mais il y aura plusieurs dépenses à rencontrer à même cet énorme surplus, et nous croyons que, tous comptes faits, le budget fédéral se trouvera en présence d'un excédent de CINQ MILLIONS. Ce sera, en conséquence, plus de deux millions et demi de piastres au-delà des prévisions du ministre des finances.

Comme on voit, la politique protectionniste continue son œuvre bienfaisante, et ses bons résultats mettent à néant l'une des célèbres prédictions de sir R. Cartwright savoir, que sous le tarif protecteur on ne pourrait pas percevoir un revenu suffisant pour défrayer les dépenses publiques.

Il n'est pas hors de propos, à ce sujet, de faire un retour vers le passé, afin de s'assurer, par des chiffres, si réellement les conservateurs ont adopté en 1878, une politique préjudiciable aux intérêts de la Puissance. Voici un petit tableau des surplus et des déficits sous les différents régimes depuis la Confédération :

	SURPLUS.	DÉFICIT.
1867-68..	$ 201,835 53	
1868-69..	341,090 52	
1879-70..	1,166,716 07	
1870-71..	3,712,479 09	
1871-72..	3,125,344 86	
1872-73..	1,638,821 53	
1873 74..	888,775 79	
1874-75..	935,644 00	
1875-76..	.....	$ 1,900,785 06
1876-77..	.....	1,460,027 66
1877-78..	.....	1,128,146 37
1878-79..	.....	1,937,999 42
1879-80..	.....	1,543,227 76
1880-81..	4,132,743 12	
1881-82..	6,316,351 49	
1882-83..	7,064,492 35	
1883-84..	754,255 48	
1884-85..	.....	2,249,058 90
1885-86..	.....	5,834,771 87
1886-87..	97,313 09	
1887-88..	.....	810,031 26
1888-89..	1,865,034 47	
	$32,240,898 84	$16,854,848 30

Les libéraux ont été au pouvoir cinq ; ans durant cette longue période de 1874 à 1878, et ils ont eu seulement deux années de surplus, en 1873–74 et 1874–75, et encore le premier de $888,755 n'était qu'un héritage des conservateurs, de même que ces derniers en 1878–79 se trouvèrent obligés de recueillir en 1879 le déficit écrasant de $1,937,999 du régime libéral. Les déficits de 1884 85 et de 1885-86 sont dus aux dépenses extraordinaires suscitées par la rébellion du Nord-Ouest qui n'a pas coûté moins de huit millions.

Allons, Messieurs les financiers du gouvernement de Québec, quand modèlerez-vous votre conduite sur ceux d'Ottawa ? A quand les surplus *éels* et non imaginaires ?

LES CANADIENS-FRANCAIS

Nous lisons sous ce titre dans la *Géographie*, journal de France, l'article suivant dont nous recommandons la lecture à M. Mercier et à ses amis :

On télégraphie de Montréal qu'un grand banquet a eu lieu mercredi de la semaine dernière, dans cette ville, pour célébrer la victoire de M. Mercier, premier ministre, aux récentes élections. Il y avait mille couverts, et les tribunes étaient garnies par l'élite de la société canadienne-française. Les premiers ministres des provinces anglaises du Canada étaient absents.

Cela montre, dit-on, qu'à leurs yeux la politique de M. Mercier et de son cabinet n'est autre que la sécession du Canada de la province de Québec. Le drapeau tricolore français, l'étendard américain et les emblèmes des autres nations étaient déployés, à l'exception des couleurs anglaises. Par pure courtoisie, le toast habituel à la reine fut proposé, mais il fut accueilli par de maigres applaudissements d'une part, et par des sifflets très accusés de l'autre.

Mme Mercier se leva alors dans la tribune, et M. Boyer, au nom de cette dame et d'un comité de dames canadiennes, présenta un drapeau tricolore en soie, et, au milieu du plus vif enthousiasme, adjura les assistants de se montrer fidèles à cet étendard, comme leurs ancêtres l'avaient été.

Les hommes poussèrent des acclamations, les femmes battirent des mains ou agitèrent leurs mouchoirs, et l'orchestre joua la *Marseillaise*.

M. Mercier, dans son discours, tout en évitant l'emploi des mots annexion et indépendance, a fait de nombreuses allusions à la séparation d'avec l'Angleterre et aux droits des provinces pour lesquelles il a réclamé l'autonomie.

Quel est l'auteur de cette dépêche admirablement agencée pour capter les sympathies du public français ? Il ne faut pas oublier que M. Mercier en aura bientôt un pressant besoin... pour son emprunt de 6 à 7 millions.

LETTRE DE LA CAPITALE

Ottawa, 21 juillet.

L'époque des chaleurs fait des vides considérables dans les familles canadiennes-françaises de la capitale, qui pour la plupart sont allées en villégiature un peu partout : à Aylmer ; à Britania ; sur les bords de la Rivière Rideau, à Besserer Grove ; à Templeton, sur les rives de l'Ottawa ; puis à la Pointe-Gatineau, l'endroit par excellence pour un séjour d'été et enfin, dans l'Ile de la chaudière (Kettle Island) où les campeurs sont en grand nombre.

Au joli village de la Pointe Gatineau, on remarque entr'autres, cette année, les familles de M. le chevalier Gustave Smith, M. le chevalier F. R. E. Campeau, MM. F. X. Lambert, du département de la milice, Chs. Taché, du département des Travaux Publics, Jos. Aubé, du même département et plusieurs autres

Il va sans dire que le dimanche ces diverses familles reçoivent bon nombre d'amis de la ville, et que le temps se passe le plus agréablement possible.

***

On s'occupe activement de notre prochaine exposition annuelle, qui se tiendra vers le commencement de septembre ; comme d'habitude, ce sera une semaine d'amusements que nous procurera l'ouverture de l'Exposition et nul doute qu'une grande affluence de visiteurs se rendront à Ottawa pour la circonstance.

***

La nouvelle église des Irlandais catholiques, sur la rue Cumberland, l'un des beaux temples de la capitale, sera ouverte au culte au commencement d'août prochain. Cela donnera lieu à une imposante cérémonie religieuse.

***

Il y a un an à peine, le 24 août dernier, la population canadienne-française d'Ottawa était tout à coup jetée dans la consternation par la triple noyade d'une toute jeune femme, Mde Duquet, son enfant et M. J. Eug. Dion, ci-devant de Québec.

Le mois de juillet 1890 a aussi eu son jour de deuil, et cette fois encore la victime est un ancien québecquois, M. J. Evariste Lemieux, autrefois de la société Malouin et Lemieux, chapeliers dont l'établissement était situé dans la bâtisse de la Caisse d'Economie, de la rue St-Jean ; nul doute que bon nombre des citoyens de l'ancienne capitale se rappellent encore parfaitement celui qui fut le type du gentilhomme et que tous s'étaient plu à estimer dans leurs relations avec lui.

M. Lemieux était allé, vendredi matin, faire une marche sur le bord de la rivière Ottawa, dans le but de prendre le frais lorsque, l'on ne sait trop comment, il fut enseveli dans les flots. On suppose généralement qu'en croyant mettre le pied sur le terrain ferme, l'infortuné aura enfoncé dans l'épaisse couche de bran de scie qui recouvre la rivière à cet endroit, où il existe, paraît il, des remous très dangereux, où déjà nombre de victimes ont trouvé une humide tombe.

M. Lemieux était l'un des fidèles employés du Département de l'Agriculture ; il était âgé de 59 ans.

Jusqu'à présent les recherches pour le cadavre ont été infructueuses et, comme bien on se l'imagine la famille est en proie à une douleur immense. Coïncidence ou plutôt fatalité assez singulière, M. Lemieux qui, en compagnie de Mme Duquet, n'a échappé que par mirable à la triste noyade qui a coûté la vie de trois personnes chères, et dont nous avons parlé plus haut. Il était aussi le beau père, depuis quelque mois, de M. Jules Dion, frère de l'une des victimes de cette catastrophe.

***

Hier les sociétés de secours mutuels, " C. M. B. A.," composées de plusieurs branches ont célébré avec éclat leur fête annuelle. Après avoir assisté à la messe à la basilique, les membres ont défilé par plusieurs rues de la basse-ville, corps de musique en tête. Vers les 5 heures un grand banquet les réunissait à la salle de l'orphelinat St-Joseph, où l'on passa joyeusement le temps.

***

Les trottoirs granolitiques sont à la mode à Ottawa, déjà la rue Rideau, des deux côtés, a inauguré ce nouveau pavage et l'on est actuellement à en poser sur un long parcours de la rue Sussex.

***

Le Conseil-de-ville a décidé dernièrement la construction de la nouvelle voie pour les chars urbains par l'électricité. En avant le progrès, toujours.

ED A.

NECROLOGIE

Nous avons la profonde douleur d'enrégistrer la mort aussi prompte qu'inattendue de M. Simon Lamontagne époux de Dame Sophronie Jolivet, décédé samedi dernier, au village Flint, à l'âge de 70 ans. M. Lamontagne était né à St-Gervais, Canada. Le regretté défunt frappé soudainement de maladie célébrale s'est éteint doucement après quelques heures, avec la plus parfaite résignation. La colonie canadienne de Fall River perd en la personne de M Lamontagne un de ses citoyens les plus honorables et les plus universellement estimés. C'était un de ces hommes au caractère d'élite, au cœur noble, bon et généreux. Sa droiture, sa douceur et sa grande affabilité, lui avaient attiré la plus vive sympathie et la plus profonde estime de ses concitoyens, il n'est que juste de dire que sa vie au milieu de nous n'a été qu'un exemple continuel de probité, d'honnêteté et de vertus.

Aussi déplorons-nous vivement la grande et sensible perte de cet excellent citoyen, maintenant au nombre des élus, et offrons-nous à sa digne et estimable épouse et famille si douloureusement éprouvées, nos plus sincères condoléances. Les funérailles sous la direction de M. F. X. Larivière, ont eu lieu mardi, le 15 courant, à l'église Notre Dame de Lourdes, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qui ont accompagné les restes du regretté défunt jusqu'à sa dernière demeure.

R I P

UN AMI.

L'anniversaire de la mort de Juarez a été célébré vendredi par toute la république du Mexique.

Le général Diaz et tous les ministres ont visité la tombe, assisté à la procession militaire et civile et écouté les discours.

MALADIES des POUMONS, ASTHME

SONT GUERISSABLES. La méthode, prompte et certaine, estaidée par des remèdes excellents et effectifs. Après quatre semaines d'emploi un soulagement certain sera ressenti. Envoyez le récit complet des symptômes, et adressez, en envoyant des timbres poste pour la réponse, à

HYGIEA OFFICE,
New-York.

Québec, 26 juin 1890 105

ENCYCLIQUE DU PAPE

Rome, 16—La prochaine encyclique du Pape invite les nations à avoir recours à l'arbitrage du Pape dans le règlement des questions sociales et des guerres nationales.

Election en Angleterre

Londres, 18—M. Wilson, libéral, a été élu membre du parlement pour Mid-Durham, par une majorité de 2.005 voix.

Pluies desastreuses aux Indes

Calcutta, 18.—De fortes pluies ont eu lieu dans le district de Darjeelling et une partie du pays est inondée. En plusieurs endroits les ponts ont été emportés et le seul moyen de communication entre les planteurs sont des bateaux.

Un pas vers la federation imperiale

Londres, 18—Une tablette à la mémoire de feu M. Daley, homme d'Etat australien, a été dévoilee, dans la cathédrale de Saint-Paul hier, par lord Roseberry. Sa Seigneurie fit un discours dans lequel elle fit remarquer que cette tablette était le premier monument érigé dans la cathédrale, en l'honneur d'un colonisteet dit que c'etait un pas vers la fédération impériale.

L'ex-roi Milan

Paris, 18—Le *Siècle* dit que l'ex-roi Milan des Serbie est devenu fou et que les actes de ce dernier tendent à le prouver. Il se croit peut-être l'empereur de l'Europe et se figure qu'il a un pouvoir et une fortune extraordinaire.

Les médecins le veillent constamment avec le plus grand soin et contrôlent très minutieusement les effets de ses hallucinations, afin d'être prêt à agir, dans le cas où sa folie prendrait tout-à coup de plus grands développements.

L'Angleterre et les Etats-Unis

Londres, 18—Le *Times* dit : Le gouvernement des Etats-Unis montre la dignité et le bon sens qu'on en attendait en revenant à sa politique de 1888 au sujet de la mer de Behring.

Il serait absurbe d'entraîner deux nations amies dans une suite de représailles à propos d'une querelle sans importance. On peut espérer maintenant que les Etats-Unis reconnaîtront qu'aucune nation ne possède le droit d'étendre sa juridiction au-delà de centaines de milles en haute mer.

AU MANITOBA

Winnipeg, 18—La récolte du grain va commencer vers la deuxième semaine d'août. Suivant toute apparence, elle sera de beaucoup plus abondante que jamais. Les foins se font partout, dans de superbes conditions. Les légumes sont remarquables.

Les orages en Europe

Paris, 20—Un orage d'une violence extraordinaire a passé sur Paris. L'obscurité était si grande qu'on a été obligé d'allumer le gaz. Les communications télégraphiques et téléphoniques avec Lille et la Belgique ont été interrompues.

Londres, 20—Un orage épouvantable, accompagné d'un vent violent et d'une pluie torrentielle a traversé le détroit de la Manche et s'est étendu jusque dans le sud de l'Angleterre où il a causé des dégats sérieux aux récoltes. Les navires qui arrivent disent que le temps est très mauvais en mer et on craint la perte de plusieurs vaisseaux.

Trahi par un ongle

Paris, 20.—Un ongle trouvé sur le rebord d'une fenêtre de la fabrique de parfumerie Rimmel amena la découverte du fait que cet établissement avait été volé. On soupçonnait un jeune employé, Jules Labrun. On a appris qu'un de ses ongles avait été arraché. Alors la police s'est rendue chez sa mère où il était caché, pour l'arrêter. Au moment où la police entrait, Jules Labrun a ouvert une fenêtre du sixième étage où il se trouvait et a sauté dans la rue où il s'est tué sur le coup.

La condamnation d'une bande de voleurs

Rome, 20—Le procès des quatre-vingt dix-huit personnes accusés de former une bande pour voler vient de se terminer à Palmi. La bande en question existait depuis 1886. Il y a eu trente quatre témoins à charge et plus de deux cents à décharge. Dix-huit des accusés ont été acquittés et les autres ont été condamnés à cinq ans de prison.

Affaires de France

Paris, 27.—Les appréciations allemandes sur l'armée française à propos de la revue du 14 juillet disent qu'elle n'a jamais présenté un aspect aussi avantageux. Elles font surtout l'éloge de l'artillerie.

La chambre de commerce a adressé au gouvernement une pétition lui demandant d'essayer d'obtenir un délai de deux mois pour l'application du bill McKinley sur les formalités douanières. Elle demande aussi au gouvernement, dans cette pétition, d'ouvrir des négociations avec les autres puissances afin de réunir un congrès qui adopte des mesures pour protéger le commerce d'exportation contre les dispositions de ce tarif.

La haute société a quitté Paris. Les fonctionnaires ont également pris leur congé. Beaucoup d'américains passent à Paris, mais ils n'y restent pas. La plupart s'en vont dans les villes d'eaux ou en Suisse.

Le projet d'établir un pont sur la Manche fait des progrès. Une compagnie s'est formée pour obtenir de la France et de l'Angleterre l'autorisation de construire ce pont. Les actionnaires ont tenu une réunion générale, jeudi dernier, et ont résolu de signaler les progrès qu'ils ont fait dans l'exécution de leur projet. Les plans sont terminés et l'on opère des sondages. Le ministre des travaux publics en France a nommé une commission spéciale chargée d'examiner le projet.

L'école militaire de St-Cyr est tout en émoi à la suite d'un incident qui rappelle les brimades d'autrefois. Contrairement à toutes les traditions, un nouveau étant entré dans la salle de billard, trois ou quatre anciens ont immédiatement mis l'intrus dehors, mais, en se défendant, le nouveau a planté un maître coup de poing entre les deux yeux d'un des anciens.

Là-dessus, les anciens furieux ont arrosé les matelas des nouveaux, ont mis de l'eau dans les canons de leurs fusils, ont jeté de l'huile sur leurs uniformes et ont attaché à des arbres deux nouveaux qu'ils ont laissés à moitié nus passer toute la nuit dehors. Après la revue du 14 juillet, les anciens ont refusé de boire le champagne avec les nouveaux, et il en est resulté quarante provocations en duel. Les quarante rencontres auront probablement lieu dès que les vacances commenceront à l'école. En attendant les officiers de Saint-Cyr ont pris l'affaire en mains, et ont fait cesser par la force toutes les brimades.

Des transformations importantes vont avoir lieu dans la façon de manœuvrer de l'armée française. Les généraux de Guiny, Loizillon et Jamont ont été chargés de préparer une nouvelle théorie et d'y introduire les modifications rendues nécessaires par l'emploi de la poudre sans fumée et par la réduction à trois ans de la durée du service dans l'armée active. On simplifiera autant que possible les exercices et on supprimera la plupart des cérémonies militaires, comme les revues et les parades de la garde montante.

Revolution en Bulgarie

Londres, 21.—Le correspondant du *Daily News* à Vienne dit que, d'après des nouvelles reçues de Routschouk, une révolte est imminente en Bulgarie et que des bandes de révolutionnaires conduits par des Russes sont sur le point de pénétrer dans le pays par la Dobroudje.

Vienne, 21.—Le but des révolutionnaires est de s'emparer du pays et de renverser le gouvernement à la tête duquel est M. Stambouloff. Le bruit court que celui-ci va donner sa démission. Le pays est dans un état complet d'anarchie.



ON recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI, le 11 AOUT prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Charbon, Edifices Publics," pour la fourniture du charbon aux Edifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau, après MERCREDI, le 16 courant.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leurs mains.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, égal à CINQ POUR CENT DU MONTANT DE LA SOUMISSION doit accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'intéressé refuse le contrat ou faillit dans l'accomplissement des travaux contractés, et sera remis dans le cas de non-acceptation de la soumission.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 14 juillet 1890.
Québec, 23 juillet 1890. 125

Exposition à St-Jean, N-B.

On vient de publier la liste des prix de la "Grande Exposition Internationale, Industrielle et agricole du Canada," qui aura lieu, à St-Jean, N-B., cet automne. Si tout ce qu'on dit s'accomplit, ce sera une grande affaire. Le monde entier est invité à concourir. Toutes les provinces du Canada seront représentées dans leurs produits, et $12,000 seront distribuées en prix, dont $7,737 pour les animaux seulement, divisées comme suit : $2,139 pour les chevaux, $2,333 pour les bêtes à cornes, $708 pour les moutons, $492 pour les porcs, et $1,163 pour les volailles et une exposition de chiens. En outre, $1,750 seront offertes pour des courses de chevaux

Un prix de $50 sera donne pour le meilleure beurre produit dans chacune des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick et l'Ile-du P-E.), avec un deuxième prix de $30, un troisième de $20, et un quatrième de $10. Un premier prix de $20, un deuxième de $10 et un troisième de $5, seront accordés pour les meilleurs échantillons de beurre fait par les filles de fermiers, dont l'âge ne dépasse pas 16 ans.

Entr'autres récompenses en perspective, M. Robert Jarvis Gilbert, éditeur du Maritime Agriculturist, offre une coupe d'or et d'argent au fils d'un fermier résidant dans les provinces maritimes, qui écrira la meilleure composition sur le sujet, "Les meilleurs moyens d'inviter nos garçons à rester sur la ferme."

On peut se procurer gratis des copies de la liste des prix à Ira Cornwall, secrétaire de l'association de l'exposition, St-Jean, N-B.

En répondant à la santé qui lui a été porté au banquet de Toronto, le général Middleton a dit qu'il s'attendait lorsqu'il est venu au Canada, à y finir ses jours, parce que sa femme était une Canadienne, mais qu'il n'en serait pas ainsi maintenant. Il regrette que cette décision contraire soit due aux mauvais traitements qu'il a reçus de certains politiciens qui ont voulu ruiner et salir son caractère. Il dira toujours qu'il a refusé d'accepter la décision du comité spécial de la Chambre des Communes qu'il soumet la preuve en cette cause au peuple du Canada et qu'il la laisse à sa considération.

Le rapport annuel des compagnies de prêts et de construction pour 1889 préparé par M. N. S. Garland, du département des finances, d'après les rapports publiés par les diverses compagnies, vient de paraître.

Il en ressort que les cultivateurs d'Ontario et de Québec empruntent plus que d'habitude de ces compagnies.

Les prêts sur propriétés immobilières ont augmenté, durant l'année de $5,257,098 ; il a été payé aux actionnaires des compagnies $191,778 en dividendes de plus qu'en 1888.

Il a été fait des emprunts garantis par hypothèque pour $10, 777,533 à Ontario et pour $7,336,201 à Québec.

L'actif total des compagnies de prêts est de $116,376,878. Le montant total des emprunts faits durant l'année est de $24,377,825, et le montant reçu en remboursement de prêts et paiement d'intérêt est de $22,172,271.

Les compagnies avaient, en 1889, des propriétés au montant de plus de 14 millions, et plus de 205 millions de propriétés étaient hypothéquées en leur faveur.

ARBITRAGE PAPAL

(De l'*Univers*)

Les Etats-Unis, depuis qu'ils ont acquis de la Russie l'immense territoire de l'Alaska, veulent faire de la mer de Behring une "mer fermée", afin d'interdire la pêche aux navires anglais et canadiens. Les droits des pêcheurs et marins anglais ne sont garantis par aucun traité. Mais ils revendiquent le droit commun, que revendiquaient les Etats-Unis lorsque la Russie voulait interdire aux navires américains les pêcheries de la mer de Behring.

Et les Etats-Unis, qui n'avaient pas voulu admettre les prétentions de la Russie sur la mer de Behring, trouvent ces prétentions excellentes du moment qu'il s'agit de les faire prévaloir contre les pêcheurs anglais. Les pêcheurs anglais et canadiens ayant voulu passer outre, l'amirauté américaine a fait saisir plusieurs de leurs navires. Naturellement, ces manières d'agir ont provoqué entre les cabinets de Washington et de Londres des explications qui, jusqu'ici, n'ont donné aucun résultat satisfaisant.

Lord Salisbury, alors et en attendant un arrangement définitif, a proposé à M. Blaine, le secrétaire des affaires étrangères des Etats-Unis, un *modus vivendi*. M. Blaine n'a point agréé ces propositions et l'ordre a été envoyé aux avisos américains de continuer à donner la chasse aux pêcheurs anglais. Là-dessus lord Salisbury a vivement protesté. Et ses protestations produisent apparemment quelque impression à Washington. Car, s'il faut en croire le *Standard*, l'organe le plus accrédité du parti *tory* à Londres, les *avisos* de l'amirauté américaine ont reçu contre ordre, et M. Blaine aurait dressé un contre-projet qu'il compte soumettre à lord Salisbury pour régler définitivement le différend anglo-américain de la mer de Behring.

Le correspondant du *Standard* dit que ce contre-projet n'est pas encore rédigé dans sa forme définitive ; mais il croit qu'il consiste en une sorte de plan d'arbitrage.

Et ce serait le Pape qui serait chargé de prononcer entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Nous n'avons aujourd'hui que le temps de signaler cette nouvelle, d'après un journal dont les informations en pareille matière doivent être considérées comme sérieuses. Nos lecteurs en sentiront aisément l'importance. Pendant que nos petits avocats et ingénieurs sans Dieu méprisent et persécutent la France catholique, le protestantisme européen au milieu de tous les symptômes qui peuvent faire craindre une mêlée effroyable des nations, sente le besoin d'un grand arbitre de la paix. Et il n'y en a pas d'autre que le Pape.

L. N. G.

NOCES D'OR AU COUVENT DE SILLERY

—

Qu'il est beau d'avancer dans la vie en laissant derrière soi comme un sillage d'œuvres précieuses ; d'avancer en laissant tomber de ses lèvres de douces paroles ; de son front, des rayons paisibles ; de ses yeux, une lumière compatissante et en semant à mesure qu'on avance, dans les cœurs qu'on rencontre, la reconnaissance, la résignation, le courage sans orgueil, l'humilité sans bassesse, et pardessus tout la charité !

Qu'il doit être beau surtout l'éclat de l'auréole que forment à une âme cinquante années d'une telle vie, et qu'il est doux à contempler le soir tout à la fois radieux et serein d'une si noble existence. Telles sont les pensées qui se pressaient naturellement dans l'esprit à la charmante fête des noces d'or qui se célébraient le 10 du présent mois de juillet, au couvent de Jésus-Marie, de Sillery.

La révérende mère St-Clément, objet de cette touchante solennité, est née à Rodez (France) en 1817 ; elle prononçait les saints vœux de religion en 1840, à la maison mère des religieuses de Jésus-Marie à Lyon, la ville aimée de Marie et le berceau de l'œuvre admirable de la propagation de la foi.

Le zèle de la fervente épouse du Christ s'exerça successivement dans le sanctuaire béni qui fut témoin de ses engagements ; au couvent du Puy et en Espagne ; enfin, répondant à la voix de l'obéissance, qui lui demandait de nouveaux sacrifices, elle franchit les mers, et à la fin de l'année 1855 elle arrivait au Canada, où la nouvelle colonie française, composée de six religieuses, fut installée à St-Joseph de Lévis.

Depuis lors, la révérende mère St-Clément, après avoir rempli avec autant de tact, et de sagesse, que de charité et de dévouement, les emplois importants de maîtresse des novices, d'assistante et de supérieure, a dû prendre du repos à la maison provinciale de Sillery, où elle continue de répandre autour d'elle le doux rayonnement de la bonté et de la vertu la plus pure. Aussi, voyait-on qu'un amour tout filial avait présidé à l'organisation de la fête du jour et que toutes les délicatesses du sentiment avaient partout dirigé des mains habiles.

On respirait l'air de la famille et l'on sentait que si la joie brillait sur tous les fronts, c'est qu'elle était dans tous les cœurs.

102 religieuses, dont un bon nombre étaient députées par les différentes missions de la Congrégation fondées en Canada et aux Etats-Unis, entouraient la vénérable jubilaire.

La présence de M. le chanoine Vézina, curé des Trois-Pistoles, des révérends MM. Gingras, curé de St-Gervais, Marois, curé du Cap-Rouge, Maguire, chapelain du couvent de Bellevue, Audet, chapelain de Sillery, Verret, vicaire de St-Colomb, Turgeon, professeur au collège de Lévis, donnait un nouvel éclat à cette imposante réunion. D'autres membres du clergé qui n'avaient pu se rendre à l'invitation qui leur avait été faite, en avaient exprimé leur regret. MM. les curés des Etats-Unis, où ces dames ont des couvents, ont expédié des télégrammes de félicitations. Monseigneur Poiré avait envoyé un généreux souvenir, auquel s'ajoutaient d'autres dons offerts en cette circonstance pour former ce qu'il est bien permis d'appeler : " La corbeille de noces." C'était un composé de divers présents venus même d'outremer : ainsi une magnifique branche de corail prise dans le golfe Persique et envoyée par des religieuses canadiennes de la maison de Bombay pour attester à leur chère mère, maîtresse du noviciat, que son souvenir est ineffaçable dans le cœur de ses filles missionnaires par delà les océans. L'Espagne, où la révérende Mère St Clément a passé plusieurs années de sa vie religieuse dans l'emploi de maîtresse des novices, avait tenu à honneur d'envoyer de son crû. De toutes parts enfin, des témoignages d'estime et de vénération sont venus prouver à l'humble religieuse la reconnaissance et l'affection sincères de celles à qui elle prodigue les trésors de son dévouement, ou ceux du bon exemple.

C'est ainsi que le ciel se plaît quelquefois à glorifier même ici-bas, le mérite caché à l'ombre des cloîtres.

Les douces émotions de cette journée remplie de charme ne se perdront jamais sans doute au couvent de Sillery ; et les plus aimables souvenirs embaumeront aussi la mémoire de ceux qui les partageaient,

UNE GRAVE AFFAIRE

—

Nous empruntons au *New-York Canada*, journal franco-canadien, publié dans la métropole américaine, les détails suivants sur l'affaire du Rév. P. Burstell :

La ville de New-York a été mise en émoi au commencement de la semaine, par une nouvelle émanant de Rome et annonçant la condamnation du révérend Richard Burstell, pasteur de l'église de l'Epiphanie, dans l'affaire relative à la controverse qui s'est élevée entre ce prêtre et Sa Grandeur Mgr Corrigan. Les catholiques de la ville, en général, ignoraient que cette lutte eût pris une tournure aussi grave. Très peu de personnes, en effet savaient que Mgr Corrigan avait ordonné le transfert du pasteur à Rondout, N. Y., et que celui-ci refusant d'obéir à son Ordinaire, avait jugé à propos d'en appeler à Rome. C'est précisément cet appel qui vient d'être débouté.

Le révérend M. Burstell était très lié au Dr McGlynn, et il s'était assez sérieusement compromis en apportant aux théories du Pontife de l'Anti-Poverty, l'éclat et le prestige de son talent.

On dit que l'ex-pasteur de l'église de l'Epiphanie se soumettra à la décision du Souverain Pontife.

En réponse à l'adresse que les membres de la dix-neuvième assemblée des catholiques de France lui ont envoyée, le mois dernier, le pape a écrit à M. Chesnelong, président du congrès, une lettre autographe où il le remercie de la sollicitude avec laquelle il s'est adonné aux œuvres pieuses et salutaires, " qui fortifient de si excellente façon l'âme des petits et des humbles."

HYGIENE ET CHOLERA

—

Le bureau d'hygiène vient de publier une petite brochure remplie de bons conseils ponr empêcher le choléra de nous envahir. Nous puisons quelques extraits :

La propreté sous toutes les formes, est la sauvegarde par excellence contre le choléra ; c'est elle qui peut, surtout, l'empêcher d'arriver jusqu'à nous ; et, dans le cas où cette terrible maladie pénétrerait dans le pays, c'est encore la propreté qui peut nous protéger contre son atteinte. Quiconque tient maison peut donc ainsi aider efficacement à prévenir le développement du choléra, comme il est également en son pouvoir, par sa négligence coupable, d'exposer non seulement sa santé et sa vie, mais encore la santé et la vie de ses voisins. A chacun alors de se mettre immédiatement à l'œuvre et de prendre toutes les mesures de précaution qui sont suggérées dans cette circulaire.

On ne devra jamais tolérer, dans la cour ou ailleurs, les matières de rebut ; ces matières devront être recueillies dans une boîte couverte, pour les préserver de l'humidité, et cette boîte devra être vidée régulièrement tous les deux ou trois jours. Lorsque la chose sera possible, on devra faire brûler dans le poêle de la cuisine tous les débris de matière animale ou végétale. A la campagne, les amas de fumier devront être placés à la plus grande distance possible de l'habitation. Les caves devront être tenues toujours sèches, dans la plus grande propreté, et souvent blanchies à la chaux.

Le tuyau de renvoi devra avoir une valve de sûreté [siphon] tout près de l'évier. Cet évier, ainsi que tous les canaux, dalots, drains, devront être tenus dans une grande propreté, et lavés à grande eau [en laissant couler l'eau] tous les jours.

Les *water-closets* devront être abondamment pourvus d'eau et tenus, eux aussi, dans une grande propreté. On devra y faire couler l'eau après chaque fois qu'on en aura fait usage.

Les fosses d'aisances fixes (trous dans la terre) ne devraient jamais être en usage ; car ces fosses souillent le sol. Il est plus salubre, lorsqu'on ne peut pas avoir de *water-closets*, de se servir de la latrine à terre sèche avec tiroir.

Dans les maisons où l'on emploie la latrine à terre sèche, le tiroir devra être vidé, aussi souvent que possible, et lavé avec l'un des désinfectants indiqués.

Les fosses-d'aisances fixes (latrines des campagnes) devront être vidées deux fois par année : au printemps et à l'automne, et, dans l'intervalle, elles devront être désinfectées, une fois par semaine, en y jetant du chlorure de chaux de la meilleure qualité.

En autant que la saison le permettra, on devra ouvrir les portes et les chassis pendant plusieurs heures chaque jour. On devra toujours éviter de tenir les maisons trop longtemps renfermées. Rappelez-vous que la ventilation, le grand air et le soleil sont les meilleurs moyens d'assainir le logis.

Etre modéré dans le boire et le manger, et savoir choisir ses aliments, sont des règles hygiéniques des plus importantes à suivre surtout quand il s'agit de choléra. Il n'est rien qui puisse justifier l'usage de fruits verts ou trop vieux et gâtés.

Sont dangereux aussi, le poisson, la viande et les saucissons qui ne sont pas complètement frais. On évitera de boire du lait sûr ou gâté ; pour le lait, une excellente précaution à prendre, c'est de toujours le faire bouillir avant de s'en servir.

On devra donner la plus grande attention à la propreté du corps et des vêtements. Se laver tous les jours de la tête au pieds avec de l'eau tiède et du savon, en se servant d'une éponge, sera la meilleur pratique à suivre comme protection. On aura soin de porter de la flanelle sur le peau afin d'obvier aux mauvais effets de la fraîcheur ou d'un frisson.

On évitera aussi les causes d'épuisement, ainsi que les refroidissements trop brusques après avoir transpiré.

Le premier symptôme du choléra est le relâchement des intestins ; aussi lorsque le choléra est dans le voisinage, doit-on traiter, dès son début, la plus légère attaque de diarrhée.

LE SYSTEME METRIQUE

Aux Etats-Unis

—

Le président a envoyé au congrès une lettre de M. Blaine rappelant l'adhésion du congrès des deux Amériques au principe de l'établissement d'un système uniforme de monnaies entre les nations représentées à ce congrès. A l'effet de poursuivre l'exécution de ce projet, M. Blaine recommande qu'il soit réuni à Washington, en janvier prochain, une conférence monétaire des deux Amériques et que les Etats-Unis y soient représentés par trois délégués, pour lesquels un crédit est demandé.

Une seconde lettre de M. Blaine est accompagnée d'un rapport sur les poids et mesures adopté unanimement par la conférence des deux Amériques. Ce rapport recommande que les Etats-Unis adoptent les système décimal des poids et mesures tel qu'il est en usage dans toutes les autres républiques américaines et chez la plupart des nations de l'Europe. A cet effet M. Blaine propose l'adoption d'un bill ainsi conçu :

" A partir du 1er juillet 1891, le système métrique des poids et mesures, autorisé par un acte du congrès en date du 28 juillet 1861, sera employé exclusivement dans le service des douanes des Etats-Unis."

GASPE

—

Voici l'état détaillé du scrutin aux Iles de la Madeleine.

	Carrier	Flynn
Etang du Nord.....	159	22
Amherst.....	58	28
Bassin.....	71	76
Havre anx maisons.....	74	22
Grosse Iles.....	7	12
Grandston.....	34	80
	403	240
	240	
Majorité aux Iles.....	163	

Vendeurs demandés

POUR SOLLICITER DES COMMANDES POUR LA

Pepinière Canadienne de Hardy.

DES HOMMES honnêtes, énergiques, de 25 ans et plus, peuvent trouver de l'ouvrage réguliers durant les prochains douze mois. Pas besoin d'expérience. On donnera des instructions complètes. On engage sur salaire et dépenses payées, ou à commission. Adressez, [désiguant l'âge et envoyant votre photographie) " STONE et WELLINGTON," Montréal, Qué., J. W. BEALL, gérant. Nommez ce journal.

Encouragements particuliers pour des hommes nouveaux.—Pépinières ; Fonthill, Ont. Etablies 1842, 405 acres, les plus grandes pépinières du Canada.

Québec, 5 juillet 1890—6m 111

PETITE GAZETTE

Les profits de la Cie de la Baie d'Hudson pour la dernière année-sur la vente des fourrures—sont de $201-000 soit $223,00 de moins que l'année précédente. Par contre la vente des terres a produit $243,761, une augmentation de $55,000 sur 1889.

Mme Howe, veuve de feu l'honorable Joseph Howe, vient de mourir à Halifax à l'âge de 84 ans. Elle retirait une pension de $500, par an du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

A propos du marige de M. Bergeron un confrère fait remarquer qu'il ne reste plus que huit députés célibataires aux Communes. Ce sont : MM. Dawson, Davin, Fisher, Shanly, Dupont, Jonas et deux autres du Nouveau-Brunswick.

On annonce que le paquebot français le *Henri IV*, se rendant de St-Pierre de la Martinique au Hâvre, a fait naufrage près de Croisie.

Les Canadiens-Français de Vancouver, au nombre de 200, ont formé une société de secours mutuels sous le nom de " Union des Artisans Canadiens-Français de Vancouver. " Nous les félicitons de tout cœur et leur souhaitons bon succès.

Le duc d'Orleans doit visiter le Canada au mois de septembre.

On doit faire prochainement une démonstration navale dans les eaux de Terreneuve. L'escadre anglaise sera commandée par le prince Georges, fils du prince de Galles.

D'après toutes les nouvelles, le commerce de bois va subir cette année une très sérieuse dépression, et les revenus des gouvernements de Québec et d'Ontario vont être diminués en conséquence.

On calcule que cette année, à Ottawa seulement, les gages par semaine payés aux employés dans cette industrie sont moindres de $5,000 par semaine. Durant l'hiver, la capitale a ainsi perdu au moins $130,000 en gages d'ouvriers, etc., etc.

Des amis enthousiastes de M. McShane, M. P. P., font publier des circulaires parmi les protestants et les catholiques irlandais, de Montréal, les priant d'insister pour que " People's Jimmy " soit appelé dans le cabinet Mercier, comme représentant de la minorité anglaise. " C'est humiliant pour moi, a observé M. McShane, humiliant aussi pour les électeurs anglais et irlandais, de cette ville. Nous ne demandons pas de faveurs, nous réclamons un droit et nous ne voulons pas que le peuple quête ma nomination. Du reste, M. Mercier a promis de me nommer ministre, et je suis persuadé qu'il tiendra parole. "

Il sera question de cette affaire à la réunion du cabinet, la semaine prochaine, à laquelle assisteront MM. Fitzpatrick et Owen Murphy.

On annonce que le gouvernement introduira un amendement dans la charte de la cité, à la prochaine session, pour donner le pouvoir de nommer un assistant recorder à Montréal, et que M. Champagne, ancien député d'Hochelaga, sera appelé à ce poste.

Le gouvernement fédéral a ordonné la mise en force des projets de loi sanctionnés durant l'année 1889 par les législatures de la Colombie Anglaise, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Nous croyons savoir de source officielle, dit la *Patrie*, que l'élection du comté de l'Assomption sera la seule élection contestée dans la Province de Québec.

D'après le correspondant montréalais du *Globe* de Toronto, M. Mercier aurait déclaré sans fondément le bruit d'après lequel il se proposerait de faire le voyage de Londres pour négocier un emprunt et pour d'autres affaires provinciales.

La santé du premier ministre serait loin d'être satisfaisante. Le Dr Brodeur le soignerait pour arrêter les progrès d'une maladie de cyrhose du foie.

Un jeune homme du nom de H. B. Cox, du Maine, vient de découvrir le moyen d'extraire l'électricité directement du charbon, sans l'intervention de la vapeur et du dynamo.

Le jeune inventeur a pu réunir un million de dollars pour exploiter son invention à Hartfort, dans le Connecticut.

Mgr Bernard O'Reilly, qui était parti de New-York il y a 8 ans pour défendre la cause de l'Irlande, à Rome, est revenu. Il dit que les Anglais mettent tout en œuvre pour influencer le Vatican, mais que les amis de l'Irlande ont jusqu'ici, avec l'aide du Pape, réussi à tenir les ennemis de l'Irlande à distance.

Des amis de M. McShane ayant commencé à faire signer une requête demandant à M. Mercier qu'il soit fait ministre pour représenter l'élément Irlandais, M. McShane s'est indigné du procédé et aurait dit, " d'après le *Star* : " Nous ne demandons pas de faveur, nous demandons " nos droits, et nos gens ne doivent " pas quêter ma nomination. Mercier a promis que je serais nommé, " et, sachant cela, je suis convaincu " qu'il tiendra parole. " La parole de M. Mercier ! ! !

DOM BENOIT

Nous saluons avec plaisir l'arrivée à Québec d'un des membres les plus distingués du clergé de France, le très-révérend dom Benoit, chanoine régulier de l'Immaculée Conception, docteur en théologie et en philosophie, ancien directeur de séminaire, et l'auteur du remarquable ouvrage *La Cité anti-chrétienne au XIXe siècle.*

Le Très Révérend dom Benoit est envoyé au Canada par ses supérieurs pour voir s'il ne serait pas possible de porter vers nos campagnes les Montagnards de France qui émigrent en foule vers les villes où ils se perdent d'esprit et de corps. Il visitera les principaux centres de colonisation dans le Canada et étudiera les avantages et les difficultés que peuvent présenter aux colons français des établissements en ce pays.

LA MAUVAISE FOI

DE

"L'ELECTEUR"

L'*Electeur* revient toujours à la charge contre le parti conservateur au sujet de l'affaire Rykert dont nos lecteurs connaissent le dénouement.

Le député Rykert, conservateur, avait violé un des plus importants privilèges de la Chambre. Celle-ci ayant été saisie de l'affaire, la référa à un comité spécial qui fit un rapport écrasant contre lui.

On y déclare que sa conduite a été scandaleuse, et indigne d'un député. M. Rykert, fuyant devant l'orage, s'est fait justice à lui-même en se démettant de son mandat.

Lorsque le rapport du comité est venu devant la chambre, un des chefs de l'opposition, M. Mulock, a prononcé les paroles suivantes :

M. MULOCK dit qu'il veut seulement faire ressortir le fait dont tout le pays doit se féliciter *que les accusations de corruption dont pouvaient être atteints le ministre Bowell et les fils de sir John Macdonald et sir Charles Tupper*, n'étaient appuyés sur aucun fait et que la conduite de M. Rykert sur ce point particulièrement merite condamnation.

Cette expression d'opinion de la part d'un des chefs libéraux nous est éminemment précieuse, aujourd'hui surtout que la presse de l'opposition, l'*Electeur* entre autres, essaie de faire du capital politique avec une affaire dont le dénouement retourne à l'honneur du parti conservateur.

Nos journaux n'ont-ils pas approuvé la conduite du gouvernement en cette affaire. Lisez ce passage de la *Gazette* :

La démission de M. Rykert a été une cause de surprise en même temps que de regret. Il était un des plus anciens députés du Parlement, et c'était aussi un homme de capacité peu ordinaire. Il possédait la confiance de ses commettants à un haut degré, et était tenu en grande estime dans la Chambre des Communes. Son départ avec une tache sur son caractère est une fin de carrière désagréable, car, qu'il revienne en parlement ou non, on peut dire de lui que son utilité a cessé. Il ne peut pas y avoir deux opinions sur la justice de sa condamnation agréée par le comité des privilèges et élections, et en face de laquelle il a démissionné. Les faits sont connus, M. Rykert avait des amis dans le comité qui a examiné son cas. Plusieurs députés conservateurs, le ministre de la justice entre autres, ont été brutalement attaqués à cause du désir qu'on leur prêtait de venir à son secours, même quand il n'y avait de leur part d'autre intention que celle de le voir condamné que sur une preuve évidente et en conformité des droits et privilèges du parlement.

M. Rykert n'avait aucune raison de dire qu'il n'a pas reçu fair play. Sir John Thompson et M. Blake ne peuvent pas être accusés d'avoir consenti délibérément à déshonorer un représentant du peuple dans le parlement du pays. Le fait qu'ils ont été d'accord, comme il semble avoir été établi, pour porter condamnation, convaincra tout le monde que la conduite de M. Rykert dans l'affaire soumise à une enquête n'a pas été telle qu'elle aurait dû. Il a dû s'en apercevoir vendredi soir quand il a donné sa démission, de même que le public le comprendra quand tous les faits seront connus.

Cette affaire constitue un triste épisode dans nos annales parlementaires. Le bien qui en découlera sera de faire comprendre au peuple, quoiqu'en pourront dire les partisans, que le Parlement n'approuvera pas la conduite d'un de ses membres quand il aura été clairement établi qu'elle a été blâmable.

N'avons-nous pas nous-même dans le temps félicité le gouvernement et en particulier Sir John Thompson d'avoir montré tant de fermeté et de sévérité dans cette affaire.

Combien différente a été la conduite du gouvernement vis-à-vis M. Owen Murphy ?

Comment l'*Electeur*, qui a approuvé la sale affaire du *Table Rock* où l'un de ses amis, député du peuple lui aussi, s'était absolument compromis, peut-il logiquement invoquer l'affaire Rykert pour accuser les chefs du parti conservateur d'impureté politique, quand M. Mulock, un de ses chefs même les exonère de tout blâme ?

L'HON. M. FLYNN

L'*Union Libérale* dit que la disparition de l'hon. M. Flynn est une véritable perte pour notre législature, et qu'il est un des plus beaux talents, un des hommes parlementaires les plus capables qui soient passés dans notre enceinte législative.

Le même journal ajoute que M. Flynn est un érudit, un orateur froid mais convaincu et que les plus redoutables bottes que le gouvernement Mercier a reçues, ont été portées par lui.

Notre confrère désirerait voir M. Flynn siéger de nouveau en chambre, et il va même jusqu'à exhorter le gouvernement à laisser élire M. Flynn sans opposition dans le comté où l'un de nos amis consentirait à s'effacer pour lui donner son siège.

Nouvelle-Ecosse

Halifax, 19.—Le *Newfield* est arrivé de l'Ile au Sable. Le capitaine Guildford observe que depuis dix ans qu'il voyage à cette île, six ou sept milles ont été emportés par la mer à l'extrémité ouest. Le phare à cet endroit a dû être démoli et reconstruit trois fois. En 1882, on le mit à un endroit réputé sûr, mais quelques années après, on s'aperçut que l'eau minait le sol.

Le même fait se produit à l'est et il croit qu'avec le temps l'île au Sable disparaîtra complètement. Il y avait, dit-il, autrefois une île dont parlent les vieux documents, entre l'île et Canso : elle est disparue et ça paraît devoir être le sort de l'île au Sable. Le capitaine du *Newfield* a remarqué plusieurs changements notables dans la profondeur de l'eau en ces endroits.

Le cholera

Madrid, 16.—La *Gazette* dit que, pendant les deux derniers mois, il y a eu 445 cas de choléra en Espagne et 251 décès.

Echos & Nouvelles

Un passager compromettant

Un journal de St-Malo, France, raconte une anecdote assez piquante qu'il dit tonir d'un témoin ocnlaire.

C'était l'autre semaine. Un des vapeurs faisant le service entre la France et Jersey, sur le point de quitter le port de St-Hélier, se balançait mollement sur ses amarres. Le général Boulanger, accompagnant un ami, arriva sans être trop remarqué jusque sur le quai d'embarquement. Afin d'achever l'entretien sur lequel il semblait concentrer toute son attention, le général descendit à bord du vapeur sans être remarqué de l'équipage et accompagna son ami jusque dans le salon d'entrepont, où il se fit servir un verre de sherry.

Le vapeur quitta-t-il le quai plus tôt que l'on ne s'y attendait? La montre du général retardait-elle, ou l'intérêt de la conversation le retenait-il près de son ami ?.... On ne sait, toujours est-il que soudain, le général se redressa épouvanté. Le vapeur était en marche et voguait vers la terre de France. Le général remonta précipitamment sur le pont et ordonna au capitaine de le ramener sur le quai. Le vapeur avait déjà franchi le môle, et le capitaine ne se rendant pas bien compte de ce qui se passait, eut un moment d'hésitation.

Le capitaine qui, en définitive, ne se souciait pas d'avoir un tel homme sur les bras, fit faire machine en arrière et le général peut débarquer quelques minutes plus tard sur le quai.

On rit encore de l'aventure à Jersey.

Convulsions

Toutes les attaques d'épilepsie son arrêtés gratis par le GRAND RESTAURATEUR NERVEUX du Dr Kline. Aucune convulsion après le premier jour d'usage. Cures merveilleuses. Directions et bouteille d'essai de $2 gratuitement. Adressez au Dr Kline, 931, Arch St. Phila. Pa.

Les difficultés à Terreneuve

Un coup de canon

New-York, 17 juillet.—Une dépêche spéciale de Halifax dit que le croiseur de Terreneuve *Fiona*, qui faisait la patrouille sur les côtes de Terreneuve, a découvert un bateau de pêche de St-Malo, dans la baie nord, sur la côte sud, qui prenait de l'appât. Le navire français fit voile pour le large suivi par le *Fiona*. Comme le navire français ne répondait pas aux signaux, le *Fiona* lui envoya un boulet à travers ses cordages, mais le bateau-pêcheur réussit à s'esquiver.

Cette histoire peut être exagérée, mais le départ subit, ce matin, du *Bellerophon*, de l'escadre américaine du nord et de deux autres vaisseaux de guerre de St-Jean, Terreneuve, fait croire qu'il peut y avoir du vrai dans cette affaire.

Le consul français, lors d'une entrevue, a déclaré qu'il n'avait pas été informé qu'on eut tiré sur un navire français, en pleine mer, mais si l'affaire est rapportée, il pourrait en résulter des complications sérieuses.

Faillites

Il y a eu, la semaine dernière, 21 faillites au Canada. On en rapportait 30 la semaine précédente.

Mort de ses blessures

Le jeune Carrier, de St-Isidore, qui a été gravement blessé en travaillant au moulin de Scott, a succombé à ses blessures, mercredi.

De retour dans la patrie

Une cinquantaine de Canadiens des Etats-Unis, venant presque tous de Lowell, Mass., sont arrivés en Canada, et se sont dirigés vers St-Félix de Valois, Batiscan et autres lieux où ils ont passé leur jeune âge.

Qu'ils soient les bienvenus !

Le cercueil

Nos lecteurs se rappellent la nouvelle que nous leur donnions à propos d'un cercueil que des gens de Montmagny avaient repêché près des quais.

Nous sommes allés aux informations, et nous pouvons donner une explication satisfaisante de l'affaire.

Il y a environ 18 ans, un officier du steamer *Hibernia*, mourut pendant la traversée. On ne jeta pas son cadavre à la mer, mais, le charpentier du vaisseau lui fit un cercueil brut et on l'y déposa jusqu'à son arrivée dans notre port. Une fois ici, on le mit dans un cercueil bien fini et on l'enterra.

Mais il y a quelques jours, des employés trouvèrent en faisant le ménage d'un des hangars du paquebot, cette primitive boîte, et sans songer, la jetèrent à l'eau.

Une noyade

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que M. Jos. E. Lemieux, employé au département de l'Agriculture, s'est noyé dans la rivière Outaouais. On a trouvé son chapeau quelques instants après l'accident, mais on a pas encore mis la main sur le corps du noyé.

Un truc américain

Les lignes télégraphiques viennent d'être utilisées en Amérique pour pratiquer un nouveau genre de fraudes. Lors du tirage des loteries, on a découvert que certains employés retenaient les télégrammes annonçant les numéros gagnants, de manière à en tirer profit pour se débarrasser des billets qui n'étaient pas sortis au tirage et pour acheter ceux qui, ayant été plus heureux, n'étaient pas encore vendus.

Commerce aux Etats-Unis

Les affaires ont été généralement assez actives durant la dernière huitaine. On mentionne un mouvement d'affaires exceptionnel à San Francisco, à la Nouvelle-Orléans et à Chicago.

Le maïs souffre de sécheresse dans le Nebraska.

Les opérations des chemins de fer sont florissantes.

Il y a eu, cette semaine, 181 faillites aux Etats-Unis, ce qui porte à 5883 le nombre total des faillites depuis janvier jusqu'à ce jour.

Les dommages causés par le feu au matériel de la compagnie télégraphique " Western Union " a nui considérablement au commerce de New-York et à la transaction générale des affaires.

Incendie et accident

Rivière-du-Loup, 18—Vers 2 heures p. m., hier, le feu fut découvert dans le haugar à charbon du chemin de fer Intercolonial, sur le côté est du pont. On télégraphia aussitôt pour avoir la pompe, mais l'eau se trouvant trop éloignée du théâtre de l'incendie, elle ne fut d'aucune utilité.

Un nommé Hilaire Michaud se trouvait sur une échelle, essayant de faire tomber des parties du hangar, quand la locomotive pilote passant en cet endroit, fit tomber l'échelle. Michaud a été lancé sur la voie et a reçu des lésions internes qui causeront probablement sa mort.

Il a été immédiatement transporté à la gare où les Drs Grandbois, Hamel et Sirois lui prodiguèrent leurs soins.

Une trombe

Mardi dernier le 8 courant, le Lac St-Jean a été visité par une trombe qui a causé des dommages très-considérables. C'est surtout dans le sixième rang de St-Prime que le vent s'est fait sentir dans toute sa violence ; plusieurs granges ont été renversées entre autres celles de MM. Arthur Breton, Alfred Doré, Théophile Dufresne et Calixte Rondeau ; en plusieurs endroits la clôture a été arrachée et pieux et perches volaient au vent comme de la plume. La grêle s'est aussi mise de la partie.

A la même heure le bâteau à vapeur *Pioneer* appartenant aux MM. Price et qui fait le transport des billots sur le lac St-Jean, était à l'ancre vis-à-vis de la Belle-Rivière lorsque la tempête l'a surpris. Il a été soulevé comme un copeau sur une vague énorme qui l'a laissé choir sur un banc de sable où il a ouvert en deux: Il y avait treize hommes à bord au moment de l'accident et c'est avec beaucoup de difficultés qu'ils ont pu être tous sauvés par des gens arrivés de St-Jérôme.

Les funérailles des victimes

Les funérailles des cinq victimes de la catastrophe de la rue St-Joseph ont eu lieu hier l'après-midi à l'église St-Roch, où un libera a été chanté. Les restes de ces infortunés ont été transportés sur trois corbillards au cimetière St-Charles et déposés dans le charnier en attendant la fin de l'enquête.

Depuis le malheur qui vient de frapper la famille Maranda, on a fait courir bien des nouvelles sur son compte. Voici la vérité vraie :

M. Pierre Maranda était allé aux Etats-Unis pour y trouver de l'ouvrage, et il finit par en trouver. Il y a une douzaine de jours, il descendit à Québec pour venir chercher sa femme et ses enfants. On sait ce qui est arrivé ensuite.

Pendant l'absence de son mari, la femme Maranda se mit à faire de la couture pour Mme P. Vallée, modiste, et pour d'autres établissements. Mais comme son revenu ne suffisait pas pour subvenir à la nourriture et à l'entretien de ses enfants, la société St-Vincent de Paul lui vint en aide et cela pendant deux ans. Par conséquent la femme Maranda et ses enfants étaient bien connus à Saint-Roch.

Honneur à une ancienne québecquoise

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Alice Demers, fille de notre ancien concitoyen M. P. Demers, de la chambre de commerce de Chicago, vient de remporter un succès éclatant dans le grand concours annuel de chant du collège musical de Chicago, qui est une des institutions les plus renommées dans le pays.

Mlle Demers est une jeune fille de grands talents, et la médaille d'or qui lui a été décernée le prouve grandement. C'est à l'Auditorium, mardi soir, 24 juin, qu'elle reçut cet honneur.

Il y a eu grand concours entre les demoiselles qui avaient mérité des honneurs du Collége Musical et nous félicitons chaleureusement Mlle Demers de son succès, tout en lui souhaitant de nombreux et de plus éclatants dans l'avenir.

C'est la première canadienne française qui obtient un honneur à Chicago.

Le Système de Mémoire du Professeur Loisette crée plus d'intérêt que jamais dans toutes les parties du monde et les personnes qui desirent augmenter leur mémoire devraient demander son prospectus gratuit, comme il est annoncé dans une autre colonne.

Québec, 15 février 890 14

Fête religieuse

L'inauguration solennelle de l'Archiconfrérie de la garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus a été l'occasion d'imposantes cérémonies religieuses à l'église des révérendes Sœurs de la Charité de cette ville, hier. Il y a eu grand'messe solennelle à 9 heures et, l'après midi, procession de la retraite Nazareth à l'église, puis sermon et salut solennel. Le R. P. Lory, S. J., a été le prédicateur du jour.

Une foule pieuse encombrait l'église, trop petite pour contenir tous les fidèles désireux d'assister à ces touchantes cérémonies.

Une tragédie

Un pénible événement a jeté le deuil dans la petite paroisse de Saint-Arsène sur le chemin de fer intercolonial.

Vendredi vers midi, un jeune homme du nom de Stanislas Roy montrait à son oncle, à la porte de sa maison, un revolver qu'il venait d'acheter. Ce dernier croyant l'arme vide, le dirigea sur sa nièce qui passait, en lui criant : Prends garde, je vais tirer sur toi ! " Et, comme l'imprudent achevait sa mauvaise plaisanterie, le coup partit et la balle frappa au cou la jeune fille, qui tomba à la renverse en criant : Mon Dieu ! Mon Dieu ! " La pauvre enfant expira avant l'arrivée du médecin.

Les deux familles que le malheur frappe sont très respectables et vivaient dans les meilleurs termes.

Une enquête a été tenue et le verdict a été " Mort accidentelle. "

Avis aux mères

Le " syrop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 9 mai 1889. 265

Incendie de Fort-de-France

Le gouverneur de la Martinique a envoyé au sous-secrétaire d'Etat des colonies les renseignements suivants sur l'incendie de Fort-de-France.

" La ruine est complète ; 1,015 propriétés et 1,600 maisons sont complètement détruites.

" Les pertes s'élèvent à 8 millions, sans compter les marchandises, les mobiliers, les valeurs, ce qui, au total, fait une perte de 20 à 25 millions. Les premiers jours, la ville de St-Pierre a fourni les vivres nécessaires puis sont arrivés deux chargements de vivres de la Guadeloupe et un chargement de l'île anglaise de Ste-Lucie.

Belle fête religieuse

Rivière-du-Loup, 20—Aujourd'hui la population de Fraserville a été témoin de la première ordination religieuse qui a eu lieu à cet endroit. Sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. Emile Poirier, fils de M. F. X. Poirier, marchand. La cérémonie a été très imposante. Une trentaine de prêtres étaient présents au chœur et l'église était remplie de fidèles, Mgr Paquet du Séminaire de Québec, a fait le sermon de circonstance.

Un chœur d'amateurs a chanté avec succès la messe de Sainte Thérèse de La Hache.

A trois heures de l'après-midi M. l'abbé Poirier, le nouvel ordonné, a chanté le salut.

Ce soir, à l'occasion de l'événement il y a eu feu d'artifice en face de la résidence de M. Poirier, qui était joliment illuminée. Demain M. l'abbé Poirier célébrera, ici, sa première messe.

Droits sur les melasses

Amendement à l'ordre en conseil du 14 mai 1889

Ottawa, 25—L'ordre en conseil du 14 mai 1889 autorisant l'importation en franchise des melasses de second degré, pour la fabrique du cirage, est amendé de manière à se lire comme suit :

" Les melasses de second degré, ou melasses extraites de la fabrication du " sucre de melasses " de moins de 35 degrés à l'épreuve du polariscope, importés par les fabricants de cirage pour être employees dans leur fabrique à la fabrication du cirage, seront ajoutées à la listes des articles qui peuvent être importés en franchise au Canada, à condition que les importateurs, outre qu'ils prêteront serment, au moment de l'entrée, que telles melasses sont importées pour tel usage et ne serviront pas à d'autres fins, feront immédiatement mêler, dans des réservoirs préparées exprès, ces melasses avec au moins un cinquième de la quantité d'huile de morue ou autre, nécessaires pour les rendre impropres à tout autre usage ; ce mélange devant être fait en présence d'un officier de douane, aux frais de l'importateur, et conformément aux règlements qui pourront être de temps jugés necessaires pour l'intérêt et la proctection du revenu. Jusqu'à l'opération de ce mélange, dûment certifié par l'officier de douane, l'entrée sera réputé inconplète et les melasses seront considérées comme sujette aux droits et devoirs ordinaires, comme si elles étaient importées pour d'autres fins.

La catastrophe

Samedi matin on a continué l'enquête dans l'affaire de l'incendie qui a eu lieu à l'hôtel Delamarre et Ouellet, dans la nuit du 16 au 17 courant.

Les prisonniers sont amenés à l'enquête.

Plusieurs nouveaux témoins comparaissent, entre autres un nommé Elie Dufour, dont la déposition est extrêmement importante.

M. Elie DUFOUR—Je suis engagé à la *Justice* et je demeure dans la rue St-Dominique. Je connais la femme Delamarre et Gauthier de vue, et Delamarre pour lui parler. Je ne connais rien personnellement du feu. Le matin du feu, j'ai vu Delamarre. Une semaine avant le feu, Delamarre m'a demandé si j'étais capable de faire un bon tour. Je lui ai demandé ; quoi ? Il m'a dit qu'il me répondrait plus tard. Le lendemain de ce jour, je le revis au bureau de la *Justice*. C'était dans l'après-midi. Il a recommencé à me parler de l'affaire. Il m'a demandé si j'étais capable de mettre le feu à sa maison. Je lui répondis que je n'étais pas capable, que j'en avais pas la force. Il m'a offert $5 si je mettais le feu à sa maisou et $10 si je réussissais à faire brûler la maison comme il faut.

Depuis, je l'ai revu et il m'a dit de ne rien dire. Delamarre travaille à la *Justice* comme moi.

Je suis venu, hier, à la morgue et j'ai parlé de cela à un M. Lauzier, ancien huissier et qui marche avec une béquille. J'ai fait ma première communion, j'ai 16 ans et j'ai parlé de cela pour l'acquit de ma conscience. Je sais qu'elle est la valeur d'un serment

En réponse au prisonnier, c'est au

bureau de la *Justice* que Delamarre m'a offert les $10.

Je me rappelle maintenant que cela fait environ un mois que Delamarre m'a fait cette proposition.

J'étais tout seul avec le prisonnier quand il m'a fait cette proposition. Un nommé Savard était près de nous et je crois que Savard a entendu quelque chose. Delamarre m'a dit comment m'y prendre pour mettre le feu. Il me dit de le mettre dans un tiroir où je trouverais des allumettes, de mettre du papier dessus ces allumettes après les avoir allumées, de laisser un peu de jour au tiroir, de sortir sans bruit.

Le premier soir, il m'a dit que lui Delamarre resterait à la *Justice* et que lui m'enverrait chercher son souper, il m'a dit aussi de souper avec sa femme, que je descendrais en bas, qu'il y avait un passage, que je me rendrais au fond du hangar ; que je resterais là jusque vers minuit à une heure et de mettre le feu quand je verrais qu'il n'y aurait personne.

Il m'a souvent fait cette proposition. Le soir du feu j'étais chez moi, j'ai appris cela à la *Justice* vers sept heures et demie du matin. Alors Lauzier m'a appris que la maison était brûlée.

Quand il m'a proposé de mettre le feu il ne m'a pas parlé d'avertir personne et m'a dit que "quant à aux autres il n'y avait pas de danger".

Par ordre du coroner le jeune Dufour est mis sous garde comme étant le témoin le plus important.

A midi l'enquête s'ajourne à jeudi prochain à 9 heures du matin, le 24 courant.

Le coroner a donné ordre aux docteurs Bolduc et Lavoie de faire l'autopsie des cadavres des victimes.

Pilules et onguent d'Holloway

Les mauvais effets de l'encombrement, les occupations sédentaires et monotonie de la vie sont trop bien connus de ceux qui ont passé la plus belle partie de leur vie en travaillant dans les manufactures et les endroits trop encombrés. L'emprisonnement forcé affaiblit généralement la santé et donne la constipation chronique, l'indigestion et diverses sortes de maladies de la peau. Les remèdes d'Holloway sont d'une valeur inappréciable aux personnes de cette classe, car on peut s'en servir sans perdre son temps pour remplir son devoir, étant purement végétales dans leur composition et par conséquent agissent efficacement sur la constitution la plus délicate. Une expérience d'au-delà de cinquante années ont prouvé que rien ne peut l'emporter sur les remèdes d'Holoway pour guérir les maux de jambes, les hemorrhoïdes et les plaies de toutes sortes.

Bonne chasse

Deux fameux chasseurs de Miramichi, MM. Braithwaite et Pringle, sont sortis de la forêt le 9 courant après une chasse qui a duré 9 mois. Dans leur excursion ils ont marché 2700 milles ; canoté 400 milles et ont apporté avec eux 24 peaux d'ours, 35 d'orignal, 25 de castor, 7 de loutre, 5 de renard, 106 de martinet, 50 de mink, 8 de lynx, 5 de pékan, 3 de raton, 75 de chat musqué, 2 de lion de montagne. L'une des peaux d'ours a 7 pieds de longueur sur 4 de largeur. Ils ont vendu une peau de renard argenté à James Brown, de Newcastle, pour $120.

Désastre maritime

Vendredi soir vers dix heures, le steamer *Thornorld* en route de Pictou pour Montréal avec une cargaison de charbon, s'est échoué sur une chaine de rochers près de la Rivière du Loup.

Le temps était clair et beau au moment de l'accident.

Le steamer repose sur un fond dur et ses trois compartiments sont remplis d'eau. Des secours ont été immédiatement envoyés et l'on est actuellement occupé au déchargement du charbon.

Exportation de bois

Les exportations de madriers d'épinette de St-Jean, N.B., en Angleterre, durant les derniers six mois, montrent une diminution d'à peu près la moitié en comparaison avec la période correspondante de 1890.

Décès

Hier, à 7 hrs. p. m. à l'Asile du Bon Pasteur de cette ville, la révérende Sœur Marie Stéphanie Latouche, en religion Marie de St-Paul, autrefois de la paroisse St-Roch de Québec. Elle était dans la 72e année de son âge et la 35e de sa vie religieuse.

Son service et sa sépulture auront lieu mercredi, à 7½ heures a. m.

CONVULSIONS ARRETES GRATIS
MERVEILLEUX SUCCÈS
FOLIE GUÉRIE
Grand RESTAURATEUR NERVEUX du Dr KLINE pour toutes les MALADIES DU CERVEAU ET DES NERFS. *La seule cure certaine pour les affections nerveuses, les convulsions, l'épilepsie, etc.* INFAILLIBLE s'il est pris suivant la direction. *Aucune convulsion après le premier jour d'emploi.* Directions et une bouteille de $2.00 sont envoyées gratuitement aux malades de convulsions, pourvu qu'ils paient le prix de l'express pour l'envoi. Envoyez vos noms, l'adresse du Bureau de Poste et de l'express du malade au DR KLINE, 931 RUE ARCH, PHILADELPHIE, PA. Voir les Droguistes. DÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS.
Québec, 17 déc.—4 oct. 1889—1an2fps. 1053

MARVELOUS DISCOVERY **MEMORY**
Mind wandering cured. Books learned in one reading. Testimonials from all parts of the globe. Prospectus POST FREE, sent on application to Prof. A. Loisette, 237 Fifth Ave. New York.
Québec, 11 février 1890—1an 2fps 18

THE BEST SEEDS are those put up by D.M. FERRY & CO. Who are the largest Seedsmen in the world. D. M. FERRY & Co's Illustrated, Descriptive and Priced SEED ANNUAL for 1890 will be mailed FREE to all applicants, and to last season's customers. It is better than ever. Every person using *Garden, Flower or Field Seeds* should send for it. Address D. M. FERRY & CO. WINDSOR, ONT.

Noyades

Hier, le coroner Belleau a tenu une enquête sur le cadavre de M. Alphonse Hamel, capitaine de la barge *Providence*, qui s'est noyé aux estacades Hall. Un verdict de mort accidentelle a été rendu. Le défunt était de l'Ange-Gardien.

Un jeune homme de 17 ans, du nom de Achille Robitaille, s'est noyé en se baignant, à St-Romuald, où il demeurait.

Le cadavre d'un homme a été trouvé flottant, hier matin, à St-Romuald. Le cadavre a été transporté à la morgue pour identification. Une enquête aura lieu, aujourd'hui.

Description : 5 pieds 9 pouces, gros de taille, pantalon de tweed noir barré, gilet, habit et pardessus en serge noir, chemise en flanelle bleu marin avec collet attache et cravate de soie noire, caleçon de laine rouge, camisole de laine blanche, bas de laine blanc, bottines lacées et claques barrées. Il portait aussi un scapulaire.

Le pont St-Charles

Le nouveau pont que la compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix fait jeter à l'embouchure de la rivière St-Charles, est presque terminé. Dans quelque temps, les chars se rendront en gare à Québec.

Aux sourds

Une personne guérie de surdité et de bruits dans la tête après 23 années, enverra une description de sa maladie GRATIS à toute personne qui en fera l'application à Nicholson, 177 rue McDougal, New-York.
Québec, 16 février 1889. 895

A Ste-Anne

Environ 2,500 à 3,000 pèlerins sont allés rendre visite, dimanche, au sanctuaire de la Grande Thaumaturge du Canada, à Ste Anne de Beaupré.

D'abord, un pèlerinage venant de St Hyacinthe, comptait 750 personnes.

Celui des Jeunes Gens de St Sauveur, au nombre de 200 environ, et accompagné de la jolie fanfare Lambillotte.

Le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix fournissait aussi un fort contigent.

Enfin le pèlerinage de la Société Bienveillante St Roch, qui avait au delà de 600 passagers.

Le départ de ce dernier pèlerinage s'est effectué à 6.45 heures du matin, au son de la musique exécutée par la fanfare de Beauport, sous l'habile direction de M. Jos Poulin.

Une grand'messe a été dite pour l'Association des Jeunes Gens de Saint-Sauveur et pour la société Bienveillante St-Roch, par M. l'abbé A. Lachance, directeur spirituel de cette dernière ; messe de second ton avec accompagnement d'instruments.

Le R. P. Boissonnault officiait.

M. Jos. Kirouac était l'organiste de la circonstance.

Il y a eu des cantiques et de la musique à bord du bateau durant le trajet.

Organisateurs, chantres, musiciens, propriétaires du vapeur, tous se sont donnés la main pour faire de ce pèlerinage l'un des plus beaux de la saison.

Les membres de la société Bienveillante sont, avec raison, satisfaits de ce pèlerinage.

Pour l'Europe

M. l'abbé Gaudias Turgeon, du collège de Lévis, fils de notre concitoyen M. Elie Turgeon de St-Roch, doit partir pour l'Europe vers la fin de septembre.

Ecole militaire

Les messieurs dont les noms suivent ont passé un brillant examen à l'école militaire de St-Jean : Le lieutenant E. P. Guy, 3ième bataillon, V. C. R ; A. Gravel, 65ième bataillon ; V. E. Mitchell 6ième fusilliers ; H. Taschereau, 85ième ; D. Brousseau, 9ième, Québec, et C. Dénéchaud, 23ième bataillon.

Tous ces messieurs parlent avec éloge de la conduite des officiers à leur égard.

Bénédiction de cloche

Dimanche à eu lieu à St Félicien, Lac St-Jean, la bénédiction solennelle d'une cloche par Sa Grandeur Mgr Bégin, en visite pastorale dans cet endroit. Un grand nombre d'excursionnistes ont monté la rivière Ashuapmouchouan à bord du *Péribonka* jusqu'à St-Félicien. La fanfare les accompagnait.

La messe a été dite par le Rév. M. Lemieux du séminaire de Québec. Mgr Bégin assistait au trône. Il y a eu de très belle musique par MM. Bernier et Bilodeau, de Roberval et autres. C'est M, l'abbé Sirois, de St-Alphonse qui a fait le sermon. Il a pris pour texte et a développé avec beaucoup de succès ces paroles de St-Mathieu : *Ego vox clamantis par ate vias Domini.*

Il y avait un grand nombre de parrains et marraines, et la recette a dépassé toutes les esperances. La cloche porte le nom de Jésus-Marie-Joseph-Félicien.

Toute la population de St Félicien et des paroisses voisines, était à la cérémonie. Le révérend M. Girard, curé de St-Félicien s'est multiplié en cette circonstance.

Le Progrès du Saguenay

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 23 juillet 1890.

Farine—Sup. extra, baril, 196.	$ 5 00	*a*	5 20
Extra	4 75	*a*	4 90
Forte pour boulanger.	5 60	*a*	5 70
Extra du printemps...	4 50	*a*	4 65
Superfine No 2	4 25	*a*	4 45
Fine	3 85	*a*	4 10
Farines en poches, de 100 livres.	2 50	*a*	2 75
Patente amer, qrts...	6 00	*a*	6 45
Blé du Manitoba	1 30	*a*	1 40
" d'Inde jaune.	0 57	*a*	0 58
" " blanc	0 00	*a*	0 60
Blé de semence d'Ontario.	1 25	*a*	1 30
Pois	1 00	*a*	1 10
Avoine	0 50	*a*	0 52
Orge	0 60	*a*	6 65

Lards, Jambons, etc.

Québec, 23 juillet 1890.

Porc frais, par 100 livres	8 00	*a*	8 00
" " par livre	0 11	*a*	0 12
Salé, par livre	0 10	*a*	0 11
" par baril	16 00	*a*	18 00
Jambons frais, par livre	0 8½	*a*	0 10
" fumés par livre	0 11	*a*	0 12

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 23 juillet 1890.

Bœuf—1ère qualité, par 100 liv.	$ 8 00	*a*	9 50
2ème " "	7 00	*a*	8 00
3ème " "	5 50	*a*	7 00
Bœuf par livre	0 10	*a*	0 12
Mouton par livre	0 08	*a*	0 10
" du printemps, chaque..	3 00	*a*	5 00

Volailles

Québec, 23 juillet 1890

Volailles, par couple	0 60	*a*	0 80
Poulets, do	0 50	*a*	0 60
Oies, do	1 25	*a*	1 40
Dindes, do	1 75	*a*	2 00
Canar	0 75	o	0 80

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 23 juillet 1890.

Beurre frais par livre	$ 0 16	*a*	0 18
Beurre salé par livre	0 10	*a*	0 14
Patates par minot	0 80	*a*	1 00
Œufs par douzaine	0 14	*a*	0 18
Sucre d'érable par livre	0 7	*a*	8
Fromage par livre	0 12	*a*	0 15
Oignons par baril	5 50	*a*	6 00
Pommes par baril	4 50	*a*	5 00
Orange, boîte, Floride	4 50	*a*	5 00
" Valance, caisse	5 50	*a*	6 00
" Jamaïque, Brls	5 50	*a*	6 00
Citrons par boîte	2 50	*a*	3 25
Tabac canadien en feuille par lb.	0 15	*a*	0 18

Poissons.

Québec, 23 juillet 1890.

Poissons—Séché le quintal	$ 4 50	*a*	5 00
Morue verte le baril	4 50	*a*	5 00
Saumon No 1, la livre.	0 14	*a*	0 16
Hareng du Labrador par baril	4 00	*a*	4 50
Truite par quart	8 00	*a*	9 50
Morue n. 1, grd brls	5 00	*a*	5 00

Marché au Cuir

Québec, 23 juillet 1890.

Cuir espagnol à semelle, n. 1, par livre	$0 23	*a*	0 24
Do do no 2	0 21	*a*	0 22
Cuir à Semelle dit Slaughter n. 1	0 25	*a*	0 26
Cuir à harnais	0 27	*a*	0 30
Waxed Upper	0 35	*a*	0 40
Vache dite Buff et Pebbled, par pied	0 13	*a*	0 15
Vache à patente	0 15	*a*	0 17
Vache émaillée	0 15	*a*	0 17
Peaux de veau, lourd, par livre..	0 50	*a*	0 60
Do léger	0 60	*a*	0 70
Cuirs fendus, petits	0 24	*a*	0 02
Do grands	0 26	*a*	0 50

DIEU ET MON DROIT

LE SOUSSIGNE recevra jusqu'au 22 juillet prochain 1890, des soumissions cachetées portant à l'endos "Soumission pour le Bureau de Poste, etc., Walkerton, Ont.," pour plusieurs requis pour l'érection du Bureau de Poste, etc., Walkerton, Ont.

Les spécifications peuvent être vues au Département des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de M. C. W. Stovel, Walkerton, le ou après lundi, 7 juillet. On ne considèrera aucune soumission qui ne sera pas faite sur les formules officielles et signées de la main même des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit*, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera annulé si le soumissionnaire refuse le contrat, ou manque de faire l'ouvrage contracté, et il sera retourné au cas où la soumission sera refusée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 7 juillet 1890
Québec, 14 juillet 1890—6f. 120

AVIS est par les présentes donné que de nouvelles soumissions seront prochainement demandées pour la construction du Caisson requis à la Cale-sèche de Kingston, par suite de changements à faire dans le devis quant aux dimensions du Caisson

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Dpartement des Travaux Publics,
Ottawa, 5 juillet 1890
Québec, 10 juillet 1890—6f. 115

DIEU ET MON DROIT

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour le creusement de la Rivière Kanimistiquia," seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 18 JUILLET prochain, inclusivement, pour creuser sur la "barre" à l'embouchure de la rivière Kanimistiquia, Baie du Tonnerre, et dans la rivière elle-même, en conformité aux termes et stipulations contenues dans la spécification et la soumission combinées qu'on obtiendra sur demande à M. W. Murdoch, ingénieur résident, Port Arthur, et au soussigné au département des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions ne seront pas prises en considérations à moins qu'elles ne soient faites sur des formules fournies, et signées des signatures des soumissionnaires.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 4 juillet 1890
Québec, 1 juillet 1890—6f 116

EPILEPSIE.

CEUX qui souffrent de crampes et de débilité nerveuse sont guéris sûrement par une méthode approuvée et absolument sûre. Traitement par lettre. Envoyez un récit complet des symptômes et adressez en envoyant des timbres postes pour la réponse, à

" HYGIEA OFFICE, "
New-York.

Québec, 26 juin 1890 104

Echos & Nouvelles

Suicide à Niagara

Un homme de Buffalo, N. J., est arrivé à Niagara, le 14, à midi pour visiter la chute, disait-il. Il est descendu du train avec MM. Barnes et Daly, tous deux de Buffalo aussi. Ils prirent plusieurs verres de bière ensemble, puis ils furent voir la chute. " Ça y est," leur dit alors l'inconnu en faisant mine de s'élancer dans le gouffre. Ils crurent qu'il voulait badiner et se mirent à le regarder en souriant. Mais qu'elle ne fut pas leur stupéfaction de voir le malheureux se lancer en effet dans l'abîme et disparaître sous les flots écumants. On n'a pas encore été capable de découvrir le nom de ce suicidé.

Vaisseaux de guerre

Les navires de guerre *Bellerophon* et *Comus* sont partis d'Halifax pour St-Jean de Terreneuve, où ils prendront part aux fêtes qui seront données à l'arrivée du prince Georges de Galles. L'amiral Waston, le général John Ross et le major Ansell sont allé à St-Jean à bord du *Bellerophon*. De St-Jean l'escadre anglaise se rendra à Newport, R, I., et autres ports de la Nouvelle-Angleterre.

Qui perd gagne

Mgr Labelle a écrit une lettre en date de Milan, 19 juin, pour féliciter le Dr Prévost de son élection comme député de Terrebonne. Ce pauvre Alphonse, disait-il, en parlant de M. Nantel, il n'a pas voulu m'écouter, mais il est assez jeune pour se tirer d'affaire. Et dire que le Dr Prévost n'était pas du tout élu.

Progrès

On dit qu'on doit agrandir l'automne prochain, la fabrique de coton du Sault Montmorency, par suite de l'augmentation constante de ses affaires. Son commerce avec la Chine prend de grandes proportions.

Scierie et fabrique de pulpe

A Mille-Vaches, petit village postal à 35 milles du Saguenay, une compagnie anglaise a établi la plus grande scierie du Canada et une des plus grandes du monde. Presque toute la pulpe qu'on y fait aussi est consommée par les fabricants de papier qui peuvent, en s'en servant, produire leur papier à deux tiers de moins qu'auparavant.

Revenu

Le nommé Dick Baker, qui avait été condamné au bagne pour la vie après avoir été convaincu d'assassinat, il y a nombre d'années, a été gracié et est maintenant à Québec.

Terrible explosion

Seize tonnes de poudre à canon, qui étaient dans deux voitures de chemin de fer à Cincinnati ont fait explosion cette après-midi, à King's Mill. La manufacture de cartouche, auprès de laquelle se trouvaient ces wagons, a été démolie de fond en comble et incendiée, ainsi que plusieurs maisons. Six personnes ont été tuées et vingt blessées.

Au moment de l'explosion un serre-frein du nom de Wm Franla était debout sur l'un des wagons. Son corps a dû être réduit en atômes, car on n'en a pas retrouvé le moindre vestige.

Dans un des wagons, il y avait 800 petits barils de poudre et dans l'autre 1300 barils. Tout a été détruit et démoli dans un rayon de plusieurs arpents. Une quinzaine de jeunes filles qui travaillaient à peu de distance, ont été blessées et affreusement mutilées. A l'endroit où se trouvait les deux wagons il n'existe plus qu'un trou énorme. On a envoyé de Cincinnati un train de secours, avec un grand nombre de chirurgiens. Les fouilles pour retrouver les cadavres sont commencées.

Plus récent—On a retiré des ruines dix cadavres. On sait maintenant que trente personnes au moins ont été blessées et même plus que cela encore.

La pleuro-pneumonie chez les bestiaux

Une cargaison de 662 têtes de bétail américain vient d'être abattue à Liverpool par ordre du gouvernement anglais, parcequ'il se trouvait à bord un animal atteint de pleuro-pneumonie.

Les merveilles de St-Anne

Une série de miracles vient de se produire à Ste Anne lors du pèlerinage organisé par M. le curé Lesage, du Mile-End. Mentionnons ceux dont mademoiselle Hogue, mademoiselle Larin, mademoiselle Lafortune, madame Périault et M. Cyrille Labelle ont les objets.

Melle Hogue est la fille de M. Alphonse Hogue, épicier de la rue Saint-Christophe. A la suite d'un accident, elle était devenue infirme. Il lui était impossible de marcher sans béquilles.

Dans la chapelle de Sainte-Anne, elle eut beaucoup de peine à se rendre à la sainte table. S'étant agenouillée, elle plaça ses béquilles contre le mur et, dès qu'elle eut reçu la sainte communion, elle se leva sans aide et se mit à marcher avec facilité.

Presque au moment ses compagnes de pensionnat communiaient ici pour elle.

Pas n'est besoin de décrire la joie, à son retour en parfaite santé, qui éclata parmi ses parents et ses amis.

La seconde personne guérie est Marie-Louise Larin, âgé de 33 ans, qui demeure au No 350 de la rue Logan. Depuis douze ans atteinte de paralysie elle ne pouvait franchir le seuil de sa chambre. Trois semaines avant le pèlerinage elle avait reçu les derniers sacrements, car on pensait que sa mort était proche.

Elle fut transportée à bord du " Trois Rivières ", sur une chaise longue. Dans le sanctuaire de Sainte Anne, on la porta à la sainte table où elle communia avec une piété des plus édifiantes, et tout à coup elle se leva, refusant le secours de ses amies ; puis fit le tour de l'église d'un pas ferme, au milieu de la foule des fidèles qui criaient au miracle.

" Au moment de la communion, dit-elle, il me semblait que Ste-Anne me regardait et me disait marche ! marche !"

La jeune Marie-Louise Lafortune, de St-Paul de Joliette, âgée de 14 ans, avait été atteinte, à l'âge de 2 ans de la variole, et sa vue en était restée très affectée, au point que ne pouvant supporter la moindre clarté elle était obligée de garder constamment un épais bandeau sur ses yeux.

Cette jeune fille est retournée de Ste-Anne parfaitement guérie.

Mme Périault de l'Ile Perrot, parente du R. Frère Périault, chef des ateliers des sourds-muets du Mile-End, et qui depuis deux ans ne pouvait se mouvoir que sur une chaise qu'elle traînait sur le plancher, a été également guérie après avoir communié. Une de ses jambes qui était de deux pouces plus courte a repris sa longueur normale. Aujourd'hui, Mme Périault marche sans difficulté.

Signalons encore la guérison de M. Cyrille Labelle, demeurant rue St-Dominique, Mile-End, et qui atteint de sciatique depuis deux ans ne pouvait plus travailler, ainsi que l'amélioration notable survenue dans la santé de M. J. Bernier, demeurant au coin des rues Saint-Dominique et Mignonne. Ce dernier était atteint de la carie des os. Il se rétablit de jour en jour.

Autant de preuves éclatantes de la puissance de la grande Thaumaturge.

Incendie à Saint-Roch

Cinq pertes de vie

Vers deux heures ce matin, une alarme sonnée à la boîte placée à l'encoignure des rues Desfossés et du Pont appelait les pompiers sur la rue Saint-Joseph pour un incendie qui venait de se déclarer dans l'hôtel tenu par MM. Delamarre et Ouellet.

Cette maison, sise sur la rue Saint-Joseph entre les rue Grant et du Pont, était occupée au premier par MM. Delamarre et Ouellet, hôteliers, au second par la famille de M. Delamarre, et au troisième par la famille Maranda. Elle appartenait à M. George Lamontagne, horloger.

Lorsque l'incendie fut un peu amorti, le pompier Martinette se précipita au milieu des flammes et découvrit les cadavres carbonisés de cinq victimes dont deux grandes personnes Pierre Maranda, sa femme et trois enfants.

Le Dr Garneau fut aussitôt notifié de ce déplorable accident, et M. G. Lépine fut chargé de transporter à la morgue les cadavres carbonisés des malheureuses victimes.

On rapporte que l'alarme a été donnée par trois jeunes gens de la ville qui étaient allés passer la soirée au Sault Montmorency. Dans le temps le feu avait déjà exercé des ravages considérables au premier étage de la maison.

Voici les noms des victimes qui ont été trouvées hier matin dans les ruines fumantes de la maison incendiée sur la rue St-Joseph.

M. Pierre Louis Maranda, âgé de 41 ans. Le malheureux est arrivé de Worcester, Etats-Unis, il y a une dizaine de jours. C'était un ancien teneur de livres de la maison Drum, et il avait été aussi à l'emploi de M. P. Vallière. On nous dit que Maranda devait partir le soir de la catastrophe pour les Etats-Unis, mais qu'il s'était décidé à rester à Québec sur la promesse d'avoir de l'ouvrage chez un meublier.

Euphrasie Duquet, épouse de Pierre Maranda ; elle était âgée de 42 ans. Cette femme gagnait sa vie et celle de ses enfants en travaillant à la confection des habits d'hommes.

Zélia Maranda, âgée de 5 ans.

Armida Maranda, âgée de 15 ans.

Alphonse Maranda, âgé de 8 ans.

Ainsi, toute une famille a été victime de cette catastrophe. Ils ont été tellement brûlés qu'ils étaient tous méconnaissables.

Quand l'incendie s'est déclaré, c'est M. Sauviat, marchand de fruits, qui a le premier donné l'alarme par téléphone au poste des pompiers de St-Roch.

Les hommes de la brigade se sont immédiatement mis en marche, et l'alarme n'avait pas fini de sonner quand ils sont arrivés sur le lieu du sinistre.

Ils ont comme à l'ordinaire déployé les boyaux et ont lancé de l'eau sur le brasier. Personne ne les a avertis que des êtres vivants demeuraient dans la maison. Ce n'est qu'à quatre heures du matin qu'on a vu qu'il y avait du monde. Cependant la famille Maranda habitait là depuis le mois de mai.

Lorsqu'on a demandé à Delamarre pourquoi il avait gardé le silence au sujet des habitants du troisième, il a répondu : " J'étais trop excité pour avertir et je croyais que ces gens s'étaient sauvés."

On assure que le commis de *bar* s'est sauvé tout habillé, il n'était probablement pas couché encore.

De plus, une dame Bellerive qui demeure porte voisine dit qu'elle a entendu vers une heure et demie du matin les cris d'un enfant, évidemment l'une des victimes.

Ce Delamarre n'était pas imprimeur, c'était un journalier. Il était employé à l'*Electeur* comme expéditeur de journaux et Ouellet était pressier à l'*Electeur* et la *Justice*.

Delamarre et sa femme ont été arrêtés hier midi, et Gauthier qu'on dit commis de *bar*, a été arrêté vers trois heures. Tous trois sont allés coucher en prison. Ils sont accusés d'avoir causé la mort des cinq victimes.

Vacances utiles

Le Pév. Frère Maurice, directeur de la classe d'affaires à l'Académie des frères, de cette ville, est parti, hier, pour les Etats-Unis. Le but de son voyage est de visiter les principales institutions commerciales de la Grande République et d'y étudier les méthodes les plus récentes et les plus pratiques.

Nous ne saurions trop félciter les directeurs de cet établissement, pour les efforts qu'ils font à l'effet de donner à leur enseignement un cachet de plus en plus pratique et de répondre aux exigences de la jeunesse désireuse d'embrasser la carrière commerciale.

Les tireurs canadiens

Les concours annuels de la National Rifle Association ont commencé lundi à Bialey. Les tireurs canadiens sont arrivés samedi soir.

Le sergent Ogg. de la 1re brigade d'artillerie , Guelph ; Hutcheson, 43e bataillon, Ottawa ; le sergent Henderson de 62e bataillon, Saint-Jean, N. B., ont gagné chacun un prix de £3 ; le caporal H. Morris, de Hamilton, a remporté un prix de £2.

Aujourd'hui, Pyte, C. A. Windat et le caporal H. H. Gray ont gagné chacun £5. Le sergent C. M. Hall du 79e bat, Warterloo, a remporté un prix de £20.

Consomption guérie

Un vieux médecin, retiré de pratique, ayant appris d'un missionnaire des Indes orientales la formule d'un simple végétal comme remède pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, Bronchite, Catarrhe, Asthme, et de toutes les affections de la gorge et des Poumons, et aussi pour la guérison certaine de la Débilité Nerveuse et de toutes les maladies des nerfs, après en avoir attesté les merveilleux effets curatifs dans des milliers de cas, le susdit médecin a compris qu'il était de son devoir de faire connaître ce remède à ses concitoyens malades Mu par ce motif et par le désir de soulager la souffrance humaine humaine, j'enverrai, libre de toute charge, à tous ceux qui le désire cette formule, en allemand, en français ou en anglais, avec les directions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la malle en donnant l'adresse avec une estampille, et nommant ce journal à W. A. Noyes, 820 Powers, Block Rochester, N. Y.

Québec, 9 mars 1890—6m 26

Incendie

Lundi dernier, un incendie a réduit en cendres la grange et l'étable de M. Chandonnet, cultivateur du premier rang, dans la paroisse de Saint-Pierre-Baptiste.

Les voisins accourus sur les lieux ont pu sauver de la destruction la maison qui se trouve à une petite distance.

L'accident est survenu environ une heure après le départ de plusieurs membres de la famille pour l'église paroissiale où commençaient les exercices des Quarante-Heures.

Il n'y avait aucune assurance.

Chute en bas d'une voiture

Mercredi après-midi, un accident qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, est arrivé sur la route de Saint-Henri à des cultivateurs de Saint-Isidore qui se rendaient en voiture à Lévis.

Plusieurs voitures suivaient l'une derrière l'autre, lorsque l'une d'elles s'étant arrêtée tout-à-coup, le cheval de celle qui suivait prit peur et Mlle Bussière, institutrice, qui occupait cette voiture, perdit l'equilibre et roula sur le sol. Dans sa chute, elle se trouva les jambes embarrassées dans les roues et s'infligea plusieurs douloureuses blessures. Après qu'on lui eut prodigué les soins nécessaires, elle put continuer sa route. Aujourd'hui elle est un peu mieux.

Arrêté après deux ans

Il y a deux ans, le hangar au fret de Dalhousie fut enfoncé par des voleurs qui s'approprièrent 30 paires de chaussures, 20 habillements, une douzaine de chemises, du tabac et plusieurs autres articles encore.

Le détective Skeffington arrêta trois individus du nom de Edwards Jones et Whinster qui réussirent à s'échapper en se sauvant par les canaux d'égoût, tandis que Jones était condamné au pénitencier pour neuf ans.

Depuis, le détective Skeffington n'a cessé de les rechercher, et, lundi 7 juillet, il a réussi à mettre la main sur Whinster, alors qu'il traversait pour se rendre dans le comté de Bonaventure. Il a été condamné à 2 ans de pénitencier par le juge Whilkins.

Grave accident

Un bien grave accident est arrivé mardi soir, au moulin à scie de Scott, à St-Isidore, comté de Dorchester.

Un jeune homme du nom de Pierre Carrier, de la Grande Ligne, qui travaillait au moulin, a été frappé tout à coup par une planche projetée avec force de la machine en mouvement. Le morceau de bois atteignit le malheureux jeune homme dans le milieu du corps, lui causant une grave blessure. On s'empressa alors auprès de la victime, qui ne reprit ses sens que deux heures après l'accident.

Le docteur Gauvreau, mandé en toute hâte pour donner ses soins au blessé, constata que son état était des plus alarmants et envoya chercher un prêtre qui lui administra les derniers sacrements. On conserve peu d'espoir de le sauver.

FEUILLETON DU " JOURNAL DES CAMAGNES "

24 Juillet 1890 –N° 10

LE MARTYR DE L'HONNEUR

(*Suite*)

Ces punitions, supportées pour l'amour l'un de l'autre, nous paraissaient légères.

Nos parents se montraient rigides envers nous, mais au fond ils admiraient ce dévouement enfantin, cette affection fortifiée par des actes.

Plus tard, lorsque la mort de mon père et celle de Mouraliz nous eurent faits orphelins, nous nous demandâmes ce nous allions faire.

" Qu'aime-tu ? demandai-je.

—Le commerce.

—Et toi ? ajoutas-tu en me regardant.

—Faisons l'un et l'autre.

—Comment ?

—Tu me concéderas de t'occuper de commerce par amitié, et en reconnaissance, je me battrai à l'occasion pour t'obliger.

—Tu te battras.

—Tu te livreras au négoce.

Ce que je ne conçois pas, repris-tu, c'est la façon dont nous concilierons ces deux choses.

—Rien de plus simple, au contraire.

—Que serai-je ?

—Marchand et soldat.

—Et toi ?

—Soldat et marchand.

—Je ne saisis plus.

—Nous ne faisons de commerce qu'en caravane ; or, les caravanes sont attaquées. Nous ne voyagerons qu'armés, et nous guerroierons à loisir.

—J'accepte, me dis-tu.

—Merci.

—A quand le premier départ ?

—Aussitôt que les marchandises seront réuuies.

—Que faut-il pour cela ?

—De l'argent.

—En as-tu ?

—Peu et toi ?

—Nous mettrons tout en commun."

Et tirant un sac énorme de tes coffres, tu comptas cinq mille piastres.

" Il faudra changer quelque chose à nos conventions, te dis-je.

—Pourquoi ?

—Quand on commence une affaire, il est juste que chacun apporte une somme égale.

—Et...

—Je ne possède que deux mille piastres.

—Tu as raison, me répondis-tu froidement ; il est impossible que nous puissions confondre nos intérêts.

—Nous le pouvons, en basant les profits de chacun sur la somme apportée.

—C'est inutile.

—Pourquoi ?

—Je croyais pouvoir m'entendre avec vous, mais vous ne vous entendrez pas avec moi,

—Qui te le fais supposer ?

—Vos paroles.

Qu'ai-je dit ?

Plus qu'il n'en fallait pour outrager l'amitié.

—Moi ! je jure.

—Ne jurez pas, Osmanli, vous feriez un faux serment... Voici vos propres paroles. " Je ne puis m'associer avec vous dans une mesure égale, ma fortune étant moindre. " Or, celui qui a fait entrer dans l'amitié une question d'intérêt est indigne de comprendre l'amitié, l'une des vertus du cœur de l'homme. Si c'était vous qui eussiez possédé les cinq mille piastres, vous m'eussiez éloigné d'un partage égal.

—Abdallah !

—Alors, pourquoi n'agirais-je point ainsi que vous eussiez fait vous-même ? Me croyez-vous moins dévoué ? Ou vous accepterez ma proposition première, ou nous nous séparerons pour la vie."

Et tu tombas dans mes bras, Osmanli...

T'en souviens-tu, nous pleurâmes.

Rosée sainte du cœur, rosée bénie qui fait épanouir tant de fleurs dans l'âme de l'honnête homme.

Un mois après, la caravane se mettait en marche.

Nos marchandises étaient de bon aloi, nous les faisions escorter par vingt esclaves, et nous suivions nous-mêmes, montés sur des chevaux du pays, vrais buveurs d'air, dignes du prophète lui-même.

Pendant les trois premiers jours, la route s'allongea tranquille.

Nous parlions rarement.

La grandeur de l'horizon, la sérénité du ciel, la majesté des nuits, la pensée que nous devenions des hommes et désormais il nous fallait prendre rang parmi ceux qui travaillent et qui luttent, nous rendaient graves.

De temps en temps, l'un des esclaves chantait une chanson sur un mode traînant et mélancolique.

A la fin de la seizième journée, nous atteignions un caravansérail rempli déjà de voyageurs, et dans les environs duquel on voyait dressées des tentes faciles à transporter ; puis s'élevés les pieux auquel on attachait les montures.

Nous laissâmes aux esclaves le soin des bagages, des vivres et des ballots et nous entrâmes dans la grande salle.

Le jour finissait.

Quelques voyageurs reposaient.

Un groupe composé de cinq ou six personnes se tenaient dans un angle, trois fumeurs d'opium aspiraient une mort lente et une latente folie dans le suc mortel du pavot.

Notre regard embrassa la salle.

Nous nous assîmes sur des tapis et nous savourâmes une tasse de café. Les esclaves préparèrent notre repas.

Nous le prîmes en silence, respectant le sommeil des uns, la paresse ou la rêverie des autres.

La nuit arriva.

A mesure qu s'épaississaient les ténèbres, les voyageurs endormis s'éveillaient.

On eut dit de nocturnes oiseaux ouvrant dans la profondeur de la nuit leurs yeux que le jour blesse.

Je te pressai la main.

Tu compris mon geste.

Nous observions.

Les six voyageurs suspects restèrent un instants immobiles, pour se bien assurer que leurs mouvements et leur changment d'attitude, ne troublaient le repos de personne ; puis, croyant que nul ne les observait, ils rampèrent le long de la muraille.

Un homme endormi, qu'ils heurtèrent du pied malgré leurs précautions, adressa une question à peine intelligible ; les voyageurs restèrent immobiles et ne reprirent leur marche lente vers la porte, qu'après avoir acquis la certitude que personne ne s'occupait d'eux.

Un moment après, le seuil était franchi.

Alors nous nous levâmes.

L'instinct nous fit porter la main à nos armes. Elles étaient assujéties à notre côté.

" Viens, te dis-je. "

Et nous sortimes.

Il nous fut facile de distinguer les paétendus dormeurs.

La lune écarta brusquement les nuages qui l'enveloppaient, et nous les montra s'avançant avec des précautions infinies des tentes destinées à protéger nos marchandises.

Nos esclaves au nombre de vingt les gardaient.

Mais les esclaves sont des esclaves...

Chose vendue est facile à revendre.

Rien ne nous répondait de leur fidélité.

Le plus sûr était de protéger nous-mêmes notre fortune.

Et tandis que les voleurs pénétraient dans une tente voisine de la nôtre, nous nous glissâmes rapidement et sans bruit près des dromadaires.

" Eveillons-les, te dis-je en montrant les esclaves.

Tu te couchas à terre, et approchant ta bouche de l'oreille de l'un des serviteurs, tu l'avertis de l'attaque prochaine, en lui faisant signe de transmettre l'avis à ses camarades.

En une minute nos hommes furent armés.

Couchés sur le flanc, la tête paisiblement posée sur un ballot, un poignard dans chaque main, ils se tenaient sur la défensive.

Pour les encourager, nous nous plaçâmes en avant.

Les voleurs quittèrent la tente dans laquelle ils venaient de pénétrer, poussèrent un cri aigu, semblable à celui d'un oiseau de proie, et un homme tenant un cheval par la bride s'avança.

On jeta sur le coursier la prise faite, et le guide et le cheval s'éloignèrent lentement.

On eut dit un honnête marchand quittant le caravansérail avant l'aube.

Ce fut de notre côté qu'ils se dirigèrent.

L'entrée de la tente paraissait facile.

Les deux esclaves postés à l'eutrée gardaient une immobilité de bon augure.

Les voleurs pénètrent dans la tente, en font une inspection rapide, et s'indiquent du doigt ce qu'il faut emporter.

Nous survenons alors.

Chacun de nous fond sur un des aventuriers.

Bien que pris à l'improviste, ils se mettent en un instant sur la défensive.

Leur habileté à se servir de leurs armes est de beaucoup supérieure à la nôtre : ils joignent l'adresse à la force.

Les esclaves qui nous suivent nous sont d'un faible secours, deux sont blessés, trois fuient ; les voleurs, comprenant que l'alarme va être donnée et qu'on leur coupera la retraite, tentent de se débarrasser de nous au plus vite afin de se sauver dans la direction prise par le cheval chargé du butin.

L'un d'eux lève le bras, me saisit à la gorge, m'étreint à me faire perdre la respiration et je crois déjà sentir son couteau dans ma poitrine, quand il chancelle et tombe, des gouttes de sang rejaillissent sur moi, et je vois sur les vêtements une place rouge.

Ma fureur redouble, je frappe en forcené de la lame d'une main, du fourreau de l'autre.

Un mouvement tumultueux s'opère dans le camp des voyageurs.

A mon tour, je detourne un coup qui allait t'atteindre et nous roulons enlacés, dans une mare de sang.

Deux voleurs gisaient morts à nos pieds.

Trois avaient reçu des blessures auxquelles ils ne pouvaient survivre les derniers venaient de s'évader quand on arriva à notre secours.

Nous indiquâmes le chemin suivi par les fugitifs, et, montés sur nos chevaux, nous les poursuivîmes si bien en dépit des douleurs causées par nos blessures, que nous les atteignîmes.

Cette fois, vaincus d'avance par le nombre, ils se laissèrent garotter et nous les ramenâmes au caravansérail.

Chacun de nous pansa la blessure de son ami.

Je souffrais de la tienne.

Et tu ne songeais qu'à me plaindre.

L'un et l'autre, nous avions fraternellement versé notre sang.

Ce fut le sceau de notre pacte intime. Ce souvenir ne me revient jamais à ma mémoire sans m'arracher de douces larmes, nous n'avons eu qu'un cœur à deux, une pensée à deux, une bourse à deux.

Pendant quinze ans a duré cette vie d'aventures, tantôt à travers la mer de sable tantôt sur les vagues furieuses.

Nous avons ensemble supporté le fléau du simoun et les trombes de vent ; et quand, riches, lassés, aspirant au repas, nous avons cessé cette existence active d'autres affections n'ont en rren altéré notre amitié

Toi à Tripsli, moi à Tunis, nous avons mené la même vie. Nos esclaves nous respectent, comme nous respectons le Coran. Tout nous réussit et nous aurions connu le bonheur parfait, si nous n'avions dû creuser deux tombes.

De ces tombes avaient jailli deux fleurs.

Apesha et Fatmé !

Noms aimés et chers ! ils me ramènent au commencement de cette lettre, qui s'allonge à mesure que les souvenirs assiègent la mémoire...

Ces souvenirs, d'ailleurs, rendent la transition plus facile. J'ai à te faire une proposition étrange, à te confier un legs que tu acceptera au nom d'Allah !

Quand j'ai quitté Tunis, ma maison close à tous les regards, mes jardins remplis de fontaines jaillissantes et ma fille Ayeska, je l'ai fait pour obéir à une loi dont nul a le pouvoir d'éluder les préceptes, mais sous l'empire d'une terreur dont je ne me rendais aucun compte.

Je tentais de repousser ce pressentiment, comme l'on fait la nuit quand de funèbres images vous oppressent : impossible.

Les larmes d'Ayesha doublèrent mon angoisse.

Et je parfis malgré cela.

La pensée de la mort me harcelait.

Celle de quitter Ayesha, de ne la revoir jamais, me torturait l'âme.

Si je ne partais pas, je serais retranché de la vie future.

La foi du musulman et la tendresse du père se livrèrent à un rude combat.

La croyance triompha.

Avant mon départ je réglai toute chose de telle sorte que si mes pressentiments ne me trompaient point, les biens d'Ayesha, mes papiers et quelques objets précieux, dans mes souvenirs, pussent être trouvés et gardés ou remis à des amis chers, désignés dans une lettre écrite avant mon départ et enfermée dans un coffre de nacre.

Cette clef, Ayesha la garde suspendue à son collier de perles de Dharfar.

Je crois que, pendent la nuit, la pensée de l'homme, mise en communication avec celles des génies, voit plus loin que le présent, et se rit de la matière ; c'est pourquoi, sur la foi de mes visions, je préparais tout ainsi.

Je me suis mis en marche.

Inutile aussi de te raconter les fatigues de ce voyage, tu connais ce qu'est une traversée dans le désert, tu as vu passer comme moi la " Caravane de la Mecque. "

Je visitai la mosquée, je baisai cette pierre mystérieuse, noir à l'extérieur

blanche au dedans, symbole de l'âme éternelle, pure, ailée, enfermée dans une prison moins digne d'elle. Je pouvais mourir, j'avais vu le Caaba.

Le prophète récompensa le sacrifice fait en quittant ma fille, je pus remplir mon devoir de croyant ; et comme si je n'avais plus rien à attendre, une fièhre violente me saisit.

Malgré les conseils de tous, je quittai la Mecque.

Peut-être aurai-je le temps de revoir Ayesha avant de mourir.

Epuisé, souffrant d'horribles tortures, je ne voulus pas que la marche de mon dromadaire fût ralentie.

Nous épuisâmes l'une après l'autre toutes les épreuves : le vent, la soif, les attaques des voleurs.

Chaque malheur nouveau me portait à vouloir presser davantage la caravane fatiguée.

Hier nous avons vu l'oasis.

Nous y sommes...

Je n'en sortirai pas...

Cette fois, je vois qu'Allah s'y oppose.

C'était écrit !

Je me soumets.

Mes forces suprêmes ont été employées à écrire à ma fille une lettre dont se chargera le messager qui te portera à toi-même ces longues pages ; entre mes accès de fièvre, je retraçais avec un bonheur infini mes souvenirs de jeunesse, et je m'énumérais les raisons que j'ai de t'aimer. Tu étais plus jeune que moi de deux années, Osmanli, un peu de gravité paternelle se mêlait à mon affection. Pendant toute notre vie commune, j'ai dirigé les expéditions et préparé les affaires.

Tu étais le bras, moi la tête.

Du fond du cercueil où je serai quand cette lettre te seras remise, je t'adresse une prière que tu ne peux refuser d'entendre.

Quand tu auras achevé de la lire, pars pour Tunis, rends-toi dans la maison où j'ai laissé Ayesha.

Parle en mon nom et demande la clef du coffret de nacre.

Elle te sera remise.

Ouvre la cassette...

Avant de briser le lacet de soie entourant les paquets qu'il contient, ma fille et toi vous ferez le serment de vous conformer à mes désirs.

Je vous entendrai d'en haut, je recueillerai votre parole. Puis vous songerez à l'exécution de mon projet.

Et s'il réussit, si tu acceptes le legs d'Abdallah, la bénédiction sera sur toi et ta fille, comme je l'aurais fait descendre sur mon Ayesha adorée en fixant son avenir.

Tu trouveras chez moi un esclave chrétien en qui j'ai mis toute ma confiance, il a nom Ollioules, je l'ai acheté d'un corsaire fameux dans nos fastes maritimes : Ben-Sadoc ; Ollioules pourra te rendre de grands services.

J'ai pris des cordiaux pour relever mes forces, pendant tout le temps mis à t'écrire cette missive, leur puissance s'affaiblit en raison de l'abus, l'énergie factice s'éteint après l'énergie naturelle. Le froid me gagne, c'est la mort qui vient.

Pars pour Tunis.

La clef du coffre...le serment... Ayesha...,la voix d'Arasfiel résonne.

C'était écrit....

Dieu est Dieu.

ADALLAH.

Quand Osmanli eut terminé la lecture de cette lettre, il la laissa tomber sur la table, et cacha son front dans ses mains.

Abdallah, le seul ami qu'il eut sur la terre, venait de mourir. Toutes les épreuves se succédaient pour le torturer.

Fatmé gardait une tristese dont rien ne parvenait à la distraire et il tremblait de voir cette jeune vie s'éteindre comme une lampe dont l'huile est épuisée.

—Allons, dit-il, Abdallah comptait sur moi, il faisait bien ; ce qu'il veut je le ferai.

Le soir même, il était sur la route de Tunis.

XIX

AYESHA

La fille d'Abdalla se trouvait dans une salle octogone, meublée de divans et dont les dalles disparaissaient sous les tapis et les fourrures.

D'une main distraite elle ajoutait des paillettes d'or et des grains de corail à une broderie, magnifique assemblage de soie et de pierres précieuses, travail charmant, inutile, qu'elle continuait sans attacher sa pensée au dessin suivi soigneusement par son aiguille.

Une esclave noire, qu'on eût prise pour une personnification de la nuit, jetait des parfums dans un vase émaillé, et une fumée odoriférante montait jusqu'au plafond en blanche colonne.

Tout dans cette pièce était en harmonie avec celle qui l'habitait. Le ton jaune d'or de satins faisait ressortir sa noire chevelure. Elle portait un costume de soie bleue et de gaze lamée, et s'épanouissait comme une fleur dans le palais d'Abdallah.

Jusqu'à cette heure aucun souci n'avait altéré son joli visage.

Elle ne rêvait jamais pour l'aumône, ses lèvres pour le sourire.

Il y avait en elle de la fleur et de l'oiseau.

Et pourtant, en observant bien cette physionomie charmante, on y trouvait certains signes indicateurs de volonté et de finesse.

Dulzania s'était éteinte comme les sons de l'instrument harmonieux dont le nom lui avait été donné. Ayesha éprouva de sa perte un regret rétrospectif et vague.

Voyant son père triste au souvenir de cette jeune morte, elle pleura de sa tristesse, sans en comprendre la portée.

Abdallah, en multipliant autour d'elle les marques d'une tendresse prévoyante, l'empêcha de sentir l'ennui la ronger et la curiosité l'atteindre.

Il ne songeait point à lui choisir un époux, ou plutôt, de même qu'Osmanli, il ne retarderait cette heure inévitable, sentant bien que la solitude de la tombe commencerait pour lui du jour où Ayesha le quitterait ; de son côté, la belle enfant paraissait si heureuse, qu'il y aurait eu de la cruauté à changer quelque chose à un présent dont elle se déclarait satisfaite.

Son premier chagrin fut le départ d'Abdallah pour la Mecque, et encore la loi religieuse qui le rendait obligatoire la consola.

Elle compta les mois, les jours, les heures sans voir revenir Abdallah.

Si robuste pourtant, restait sa foi dans son bonheur qu'elle ne sonpçonna pas même la perte qu'elle avait faite. Les détails reçus par elle sur le chemin à parcourir, et les difficultés de la route tendaient à la rassurer.

Elle ne devenait donc triste que rarement, et le matin même on l'avait entendue chanter.

Les pressentiments ne frappent pas à toutes les portes ; une cigogne avait fait son nid sur le toit de la maison d'Abdalla, et les cigognes portent bonheur au logis comme au maître.

Le sel n'était jamais renversé à la table.

Les grands colosses enfermés dans la cour ne hurlaient pas d'une façon funèbre.

D'ailleurs le chagrin n'est l'hôte attendu que de ceux qui le connaissent déjà.

Les autres le traitent de fantôme et pensent que les enfants seuls en doivent avoir peur.

Allah et le prophète ne devaient-ils point d'ailleurs leur protection à un croyant fidèle ?

Tout en enfilant le corail et les paillettes, Ayesha se répétait ces choses, et le souvenir revenait sur sa bouche, faite pour le rire et les chansons.

Une petite fille noire, vêtue de soie rouge, passa sa face crépue entre les portières, frappa dans ses mains, vint se coucher aux pieds d'Ayesha, et lui dit d'une voix musicale :

—Un étranger arrive.

—De quel pays ? demanda curieusement Ayesha.

—De Tripoli.

—Et il se nomme.

—Osmanli.

—Osmanli, dis-tu, et mon père est absent, mon père dont il est le meilleur ami.

—Osmanli apporte un message pour vous.

—L'a-t-il donné ?

—Ollioules, l'esclave l'a reçu verbalement.

—Et c'est ?

—Il demande la clef de la cassette de nacre.

—La clef de la cassette de nacre ! répéta la jeune fille en portant la main à son collier de perles ; qui lui a dit ?

—Une lettre d'Abdallah.

—Il a des nouvelles de mon père ?...

—Des nouvelles ? oui, Ayesha, des nouvelles....

—Pour qu'il connaisse le coffret de nacre et sache que j'en garde la clef à mon cou, il faut en effet qu'Abdallah lui ait confié des secrets dont son amitié le rend digne..., j'obéis.... prends cette clef, mon enfant, porte-la à Abdallah ; toi, Néro, ajouta Ayesha à l'esclave noire, conduis Osmanli dans la chambre de mon père.

Ayesha détacha la clef de son cou.

L'enfant la prit et suivit Néro.

Toutes deux trouvèrent Osmanli assis sur un divan, la contenance affaissée, les vêtements poudreux, portant sur son visage la trace des lassitudes de son esprit.

Il prit, sans rien dire, la clef et suivit en silence la grande Africaine et la petite Maure.

—Voici le coffret, dit Néro.

—Et la clef qui l'ouvre, ajouta l'enfant.

Osmanli leur fit signe de s'éloigner,

Resté seul, il demeura un moment debout calme et grave, devant cette cassette, comme s'il s'était trouvé en face du cercueil d'Abdallah.

Il lui semblait non point qu'il commettait un sacrilège en l'ouvrant, mais que de cette boîte devaient sortir de nouvelles douleurs.

La volonté d'Abdallah le poussait, volonté d'autant plus sacrée qu'elle restait indiscutable puisqu'elle émanait d'une tombe.

Osmanli ouvrit enfin le coffret.

Il contenait des bijoux ayant appartenu à Dulzania et une large letttre triplement scellée.

Osmanli brisa l'enveloppe.

En lisant la première ligne il pâlit, s'interrompit comme s'il commettait une erreur, puis il resta appuyé d'une main sur la table et froissant de l'autre la lettre d'Abdallah.

Une violente émotion mouillait son regard et tordait ses lèvres.

Quand il sortit de la longue méditation dans laquelle il était tombé, il quitta la chambre, passa dans un jardin où des plantes projetaient l'ombre épaisse de leur feuillage, puis, appelant un noir, il lui demanda où se trouvait en ce moment un esclave chrétien nommé Ollioules.

—Il soigne les chevaux du maître.

—Préviens-le que je l'attends.

Le noir sortit.

Ollioules ne tarda pas à se présenter.

La captivité avait creusé son front de rides profondes ; si les fortes paroles de Compian l'empêchèrent d'attenter à sa vie, il protestait au moins de toute la puissance de sa volonté contre les fers dont on le chargeait.

Cependant, tout en souffrant avec désespoir, en mordant ses poings de de rage, en accablant Ben-Sadoc de malédictions, il remplissait son devoir avec exactitude.

La consigne survivait en lui.

Plus d'une fois Ollioules trouva l'occasion de s'échapper, il ne le fit pas.

Une grâce implorée presque à genoux et accordée avec bonté lui rendit, pour un peu de temps, le calme et l'espérance ; il avait obtenu d'écrire à la sœur de Feu-Saint-Elme.

Vendu d'abord à une sorte d'empirique de Tripoli, Ollioules fit avec lui des voyages nombreux ; prouvant jusqu'à l'évidence la vérité de cet axiome français : " Pierre qui roule n'amasse mousse ", l'empirique, ruiné par la poursuite d'une question scientifique impossible à résoudre, céda Ollioules à un marchand, qui fit du second de Compian un simple manœuvre. Ollioules était frêle, d'une taille moyenne, incapable de résister aux fatigues quotidiennes de ce métier. Mais sa volonté ne tint pas contre la faiblesse de ses épaules, et un jour qu'il tentait vainement et obstinément de porter un fardeau, à peine l'eut-il placé en équilibre sur sa tête, qu'il tomba de toute sa hauteur, comme frappé d'un coup de massue au front.

Les esclaves du négociant, au lieu de le secourir, le raillèrent, et l'injurièrent et allaient employer les coups en guise de cordial, quand Abdallah survint. Il s'informa de la cause du rassemblement, fendit la foule, vit un homme évanoui à demi écrasé sous un fardeau que nul n'avait la compassion d'enlever et murmura entre ses dents :

—Les lâches.

—Giaour ! répondit laconiquement un porteur d'eau.

—Homme ! répliqua Abdallah.

Et soulevant la tête ensanglantée d'Ollioules, il parvint à le ranimer.

—Le nom de ton maître, dit-il.

—Abouli.

—Peux-tu marcher.

—Je le peux.

La captivité avait enseigné la sobriété de paroles à Ollioules.

—Conduis-moi.

Ollioules marcha.

Abdallah suivit.

Au bout d'une demi-heure Ollioules, se frayant un chemin à travers des barriques, des ballots, des caisses et des jarres, désigna de la main Abouli à Abdallah.

—Celui qui compte de l'argent, dit-il.

—Bien.

Abdallah aborda le marchand.

—J'ai trouvé cet esclave sur le port, évanoui et presque écrasé sous le poids d'un ballot...

—Il recevra le fouet dit le maître.

—Le ballot était trop lourd.

—L'esclave doit avoir la force du bœuf, la célérité du cheval et la sobriété du dromadaire.

—Cet esclave est propre à peu de chose, continua Abdallah.

—Chrétien ! fit Abouli en haussant les épaules.

—J'ai besoin d'un intendant de campagne, vendez-le-moi.

—De bon cœur, répondit Abouli, j'ai les giaours en une telle horreur que j'eusse fait un jour ou l'autre périr celui-là dans les supplices.

—Vous avez tout profit à vous en défaire.

Abdalla tira une bourse de sa ceinture et la presenta à Abouli.

Le marchand la secoua et la mit dans sa poche.

—Suis ton maître, dit-il à Ollioules, il fait plus que t'acheter, il te sauve la vie.

Ollioules regarda Abdallah, parut rassuré sur l'aveni, et partit avec son acquéreur.

Maître pour maître, il aimait du moins mieux celui-là.

Abdallah ne lui désigna aucune tâche et le laissa libre les reste du jour.

Le lendemain, il le chargea de porter une forte somme chez un de ses amis.

Ollioule s'acquitta de sa commission et vint en rendre compte.

Abdallah parut surpris.

Néanmoins il ne dit pas une parole capable de faire soupçonner à Ollioules qu'il avait cru de ne le revoir jamais.

—Avec cet argent, s'était-il dit, il passera en France ; je n'aurai rien perdu en perdant un esclave infidèle.

Abdallah ne croyait guère aux hommes et moins encore aux chrétiens.

Il changea bientôt de pensée, confia plus d'un secret à Ollioules et n'eut jamais lieu de s'en repentir ; il l'estima et l'aima. Ollioules lui rendit l'estime, mais ne put jamais parvenir à l'aimer.

Le meilleur des maîtres n'était jamais pour lui qu'un maitre, c'est-à-dire un homme dont il était le corvéable, le serf, la chose, la propriété.

Pourtant un regret lui serra le cœur en voyant Abdallah partir pour la Mecque.

Ollioules ne connaissait pas Osmanli, mais plus d'une fois son maître, avait, devant lui, prononcé ce nom avec l'expression de l'affection la plus vive.

Quand le second du "Centaure" se trouva en face d'Osmanli, il le regarda bien en face et se demanda s'il était vendu de nouveau et s'il devait changer de maison.

—Chérissais-tu ton maître ? demanda Osmanli.

—Je l'ai fidèlement servi, c'était mon devoir ; je ne l'ai pas aimé, il me gardait esclave.

—Ton maître n'est plus, dit Osmanli.

L'ombre d'un regret passa sur le visage d'Ollioules, il se souvint qu'Abdallah le trouvant à moitié mort sur une place de Tunis l'avait ranimé puis acheté afin de le soustraire à la férocité stupide des gens du peuple, ou de le protéger contre la colère de son maître. Le marchand pouvait s'irriter de la faiblesse physique de son esclave et le faire battre pour cette seule raison, qu'il avait eu le tort de tomber sous un fardeau, de se faire une large blessure à la tête et de s'évanouir comme une femme.

—A qui appartiendrai-je ? demanda Ollioules.

—A la fille d'Abdallah.

— Elle épousera un homme bon ou mauvais dont je serai l'esclave, comme j'étais celui de son père,

—Demain sans doute tu quitteras Tunis.

—Bien.

—Tu ne me demandes pas quel lieu tu habiteras ?

—Qu'importe ! répondit Ollioules je n'ai qu'une patrie ! et toute ville étrangère est l'exil pour moi.

—Tu iras à Tripoli.

Ce nom parut causer une vive impression à Ollioules.

—Tripoli, répéta-t-il.

Il ouvrit la bouche comme s'il avait le désir d'adresser une question, mais il garda le silence.

L'esclave n'osait interroger l'homme libre.

—Tu connais Tripoli ? reprit Osmanli, qui devina sa pensée.

—J'y ai été vendu.

—Abdallah avait en toi grande confiance. Ne crains donc rien, je ne te fais pas subir un interrogatoire. Désires-tu apprendre quelque chose.

Oui, dit Ollioules, je voudrais savoir ce qu'est devenu le capitaine du "Centaure."

—Tu étais à bord du "Centaure," capturé par Ben-Sadoc ?

—J'y étais.

—Tu te trouvais sous les ordres de Compian ?

—Compian ! Vous connaissez Nicolas Compian ?

Cette fois, Ollioules oublia qu'une distance énorme séparait de lui, pauvre esclave, le fastueux Osmanli ; le nom de son cher capitaine, de son second père, lui remua le cœur si profondément qu'il saisit les mains de l'ami d'Abdallah et les pressa sur ses lèvres.

Osmanli se sentit ému.

—Oui ! je connais Compian, dit-il, Compian fut mon esclave.

—Il vous a quitté ?

—Je l'ai libéré sous condition... S'il ne peut trouver le prix de son rachat il reviendra.

—Ce qu'il a promis, Compian le tiendra.

—S'il revient, ce que je souhaite sans l'espérer, vous vous retrouverez ensemble.

—Fasse le ciel ! ajouta l'esclave.

Un moment après Osmanli ajouta.

—Prépare ce qu'il faut pour le départ de ta maîtresse et demande-lui si je puis maintenant me présenter devant elle.

Ollioules sortit.

Pendant qu'il ouvrait la porte, quelques notes perlées accompagnées des sons d'une guitare parvinrent à l'oreille d'Osmanli.

—Pauvre enfant, murmura-t-il.

Il prit la longue messive qu'il avait reçu du messager de l'oasis, et la lettre trouvée dans le coffret de nacre.

—Ayesha vous attend, vint dire Ollioules.

La jeune fille était enveloppée d'un léger voile et blottie dans l'angle d'un sopha. Son élan l'eût portée à se jeter naïvement au cou de l'ami de son père, un instinct secrèt l'arrèta.

—Osmanli dit-elle, m'apportez-vous des nouvelles d'Abdallah !

—Il est heureux, mon enfant.

—Heureux, dites-vous, heureux ! loin de sa fille.

—Il correspond du moins avec elle.

—Où est-il maintenant ?

—Ayesha, il est où demeurent éternellement les fidèles adorateurs d'Allah et les observateurs des lois de son prophète.

Ayesha arracha brusquement son voile, bondit de sa place jusqu'à Osmanli et s'écria .

—Lui ! non ! non ! tu t'es trompé. Ce n'est pas possible.. Adellah ! mon père ! je suis orpheline... seule, toute seule au monde !

—Non ! tu ne seras point seule, répondit Osmanli en fixant un regard ému sur l'enfant palpitante secouée par ses sanglots, car ma fille Fatmé deviendra ta sœur, et je serai ton appui.

Ayesha tomba sur le divan et cacha sa tête dans les coussins.

—Ayesha, reprit la voix pénétrante d'Osmanli, il me faut écouter, malgré votre douleur.. Non pas moi mais votre père. Il s'adresse à vous du fond de sa tombe... il croit que ses prières...

—Me seront des ordres, Osmanli, parlez...

—Je vous lirai deux lettres la première adressée du désert à Osmanli, par Abdallah son frère ; la seconde trouvée dans la cassette de nacre, et écrite avant son départ pour la Mecque en prévision d'un malheur.

—J'écoute ! j'écoute, dit Ayesha en essuyant ses larmes.

Osmanli lut la lettre que nous avons citée.

Quand il eut achevé, Ayesha la prit et baisa la signature.

—Voici l'autre, ajouta Osmanli dont la voix perdit de son assurance.

—Lis, lis, répéta l'orpheline, j'ai fait provision de courage.

Osmanli commença.

Mais bientôt les mots expirèrent sur ses lèvres, il n'eut pas la force d'achever et tendit la lettre à Ayesha cette preuve suprême de la sollicitude paternelle.

La pauvre enfant eut à peine à effacer ses larmes, un brouillard voilait ses yeux, les mots fuyaient son regard éteint. Elle rassembla son énergie, termina la page, la tourna, acheva de lire les dernières lignes de cette recommandation suprême, colla sa bouche sur la signature de la lettre, comme elle avait fait sur celle de la première ; puis, ramenant par un geste d'une pudeur grave, son visage enfantin tout à l'heure et devenu presque solennel, elle tendit la main à smanli en lui demandant.

—L'ami accepte-t-il le legs de l'ami ?

—Oui, répondit le père de Fatmé.

—Il sait que ce legs est Ayesha l'orpheline ?

—Qui, pour obéir à son père, devient la femme d'Osmanli.

—La femme d'Osmanli, répéta la jeune fille en fondant en larmes.

Soudain elle se redressa.

—Je pleure mon père, dit-elle, rien que mon père...

—Vous ne m'en voudrez jamais d'avoir obéi à ce qu'il demandait de moi.

—Vous êtes un honnête homme et je serai une femme dévouée, répondit Ayesha, maintenant ordonnez de moi.

—Dès que notre union sera célébrée, Ayesha, nous quitterons Tunis.

—Et nous irons !

—A Tripoli.

—Mon père n'aura pas même de tombe, murmura l'enfant.

—Il aura sa tombe où vous habiterez, Ayesha, et si vous avez des fils, vous les y mènerez en pèlerinage.

—Ah ! vous êtes bon, et vous songez à tout.

—Ne faut-il pas que je justifie le choix de mon ami ?

Osmanli laissa Ayesha seule.

La jeune fille fondit de nouveau en larme. La mort imprévue de son père, l'arrivée d'Osmanli, ce mariage rendu nécessaire par les circonstances et accompli dans des heures si douloureuses, tout cela la brisait. Elle se rassassia de pleurs, de sanglots, de cris, et s'endormit sur le divan dans la salle octogone dont elle venait d'interdire l'entrée, même à Néro, sa plus chère esclave.

Le lendemain, il lui semblait à sa lassitude, à sa tristesse sombre, que dix années de douleurs venaient de passer sur elle.

Osmanli respecta ce désespoir.

S'il eût été libre d'agir autrement, il aurait retardé la cérémonie du mariage, mais la volonté d'Abdallah était formelle.

Ayesha ne s'épouvantait pas de devenir sa femme.

Elle le savait bon, et songeait que Fatmé lui serait une douce compagne. Osmanli l'avait dit : elles seraient comme deux sœurs.

Deux jours plus tard Ayesha était femme d'Osmanli.

Ollioules surveillait les bagages.

Les dromadaires et les chevaux attendaient.

Osmanli laissa Ayesha seule avec ses femmes, et pendant le voyage, il s'entretint fréquemment avec Ollioules de cet homme le plus probe des Marseillais, Nicolas Compian.

Ce nom gardait la puissance de tirer le second du "Centaure" de sa rêverie, et dans son malheur, il remerciait Dieu de permettre qu'il devint esclave du même maître.

Souffrir à deux allége le mal de moitié.

Le soleil dorait les coupoles de Tripoli, quand Osmanli s'approcha de la litière d'Ayesha.

—Nous arrivons, lui dit-il.

— Dieu soit loué, répondit-elle, et que bénie soit votre maison !

—Vous en passez le seuil, Ayesha, n'est-ce point une bénédiction pour ma vie, la dernière et la plus grande ?

Ayesha pressa en silence la main de son mari.

Pendant tout ce long voyage, Osmanli avait pris à tâche ce qu'il avait promis, le plus tendre des pères, le plus attentif des protecteurs.

Il l'avait laissée à la solitude, chère aux affligés ; mais chaque fois qu'Ayesha avait dû adresser une question, il s'était trouvé là pour lui répondre ; chaque fois qu'elle avait eu besoin d'un peu d'eau, d'un fruit, il avait tenu à la servir lui-même.

Ayesha sentait qu'elle restait libre de par la bonté de cet homme, exceptionnel entre les hommes et surtout entre les Musulmans.

Aussi, lorsque la maison des Roses parut devant elle toute enguirlandée de fleurs, descendit-elle de litière sans tristesse et sans crainte ; elle entrait chez elle appuyée sur un bras dont l'appui ne pouvait faillir.

XX

LA CHAMBRE DU KIOSQUE

La lumière transmisée par de lourds rideaux tombait douce et rare sur un lit de satin broché, entouré de gazes lamées ; des parfums suaves brûlaient dans des vases précieux ; aux portes se tenaient des esclaves immobiles, semblables à des statuts de basalte ; cette raideur dans la pose, cette fierté de regard, cette métamorphose de l'homme littéralement pétrifié de par l'ordre du maître causait une impression pénible. Sous l'abri du moustiquaire était ensevelie une jeune et charmante créature, consumée par une fièvre ardente, aux yeux agrandis cerclés de noir, au visage amaigri ; ses longs cheveux noirs lourdement nattés, pendaient sur les oreillers. Ayesha poussait de temps à autre un profond soupir, auxquel d'autres soupirs répondaient.

A pied du lit, le front caché dans ses mains, Osmanli au désespoir sentait son cœur se rompre à chaque cri s'échappant de la poitrine de sa jeune femme.

Debout au chevet, inclinée sur les coussins, et agitant d'une main lègère un évantail de plume, Fatmé contemplait, avec l'expression d'une tristesse douloureuse, Ayesha devenue, pour elle une sœur chérie.

Elles étaient du même âge ces deux filles de l'Orient, capables de rendre visible les rêves de Saadi.

Quand Osmanli amena sur son toit l'orpheline confiéé à sa tendresse, il se demanda plein d'inquiétude ce qu'allait penser Fatmé, accoutumé à régner seule dans la maison des Roses. A mesure qu'il approchait du logis, son inquiétude augmentait. Il ralentissait la marche de sa monture et l'approchait de celle d'Ayesha avec une sollicitude craintive.

Depuis le commencement du voyage, la jeune femme ne cessait de lui adresser des questions sur sa vie habituelle, elle s'enquérait des moindres détails afin d'éviter de froisser, d'attrister celui à qui son père l'avait léguée comme au plus digne.

(*A suivre*)

Toux, Rhumes, Croup.

Le Baume d'Allen pour les Poumons a été présenté au public après que sa valeur pour la guérison certaine de ces maladies eut été pleinement vérifiée. Il stimule l'expectoration et force les poumons à se débarrasser du phlegme ou mucus; il change les sécrétions et purifie le sang; guérit les parties irritées; donne de la force aux organes digestifs; fait fonctionner le foie d'une manière normale et donne de la vigueur à tout le système. Son action est si prompte et si efficace qu'on garantit qu'il arrêtera en quelques heures la toux la plus opiniatre, pourvu qu'elle ne dure pas depuis trop longtemps. Il ne contient pas d'opium, sous aucune forme, et on garantit qu'il est parfaitement inoffensif, même pour l'enfant le plus délicat. Il n'y a pas lieu d'avoir tant de mortalités par la Consomption, quand le Baume d'Allen pour les Poumons peut la prévenir, si on a seulement soin de l'employer à temps. Pour la Consomption et toutes les maladies qui y conduisent, telles que Toux, Rhumes négligés, Bronchites, Asthme, et toutes les maladies des poumons, le BAUME D'ALLEN POUR LES POUMONS est le Grand Remède Moderne. Pour le Croup et la Coqueluche c'est presque un spécifique. C'est un vieux remède éprouvé et qui se vend partout à 50c. et $1.00 la bouteille. On en a préparé des bouteilles de 25 cents pour répondre à la demande continuelle d'un bon REMÈDE POUR LA TOUX à un bas prix. Si vous n'avez pas encore fait usage du Baume, essayez une bouteille de 25c.

Allen's Lung Balsam.

Pour

Crampes, Frissons, Colique, Diarrhée, Dyssenterie, Choléra-Morbus et toutes maladies des intestins,

AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE

PAIN-KILLER

DE

49 années d'experience prouvent que le PAIN-KILLER de PERRY DAVIS est le meilleur remède de famille pour

Brûlures, Meurtrissures, Entorses, Rhumatisme, Névralgie, et Mal de dents.

Vendu Partout a 25c. et 50c. la Bouteille.

Prenez garde aux contrefaçons et aux viles Imitations.



Québec, 24 juillet 1889—1an

SANTE POUR TOUS

Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Feminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme.

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glandulieux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY,

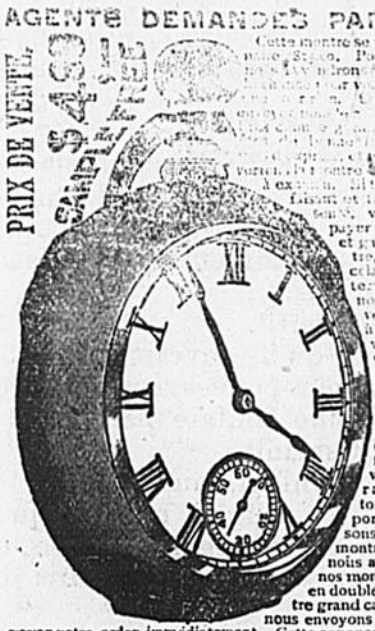
78, NEW OXFORD STREET, auparavant **533, OXFORD STREET,**

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d, 11s., 22. et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse. 533, Oxford Street, London, c'est de la falsification.

Québec, 3 septembre 1885

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT



Cette montre se vend ordinairement $4.50. Pour 60 jours, nous la donnons à $2.50, avec une chaîne en or. Si vous en avez vu une semblable, vous savez que vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coûte rien. Si nous en fixons le prix à $2.50 c'est pour vous faire connaître nos montres en or et en doublé, et nous espérons vous en vendre 6, d'ici à 60 jours, nous vous en enverrons une gratis. Cette montre est montée en un boîtier en Silverine Dueber de 4 oz. face découverte, et garantie sous tous les rapports. Nous ne faisons rien sur cette montre, mais cela nous aide à vendre nos montres en or et en doublé, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. Envoyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra peut-être plus. Adressez: A. C. Roebuck & Co., 57 & 59 Adelaide St. East, Toronto, Canada. Nous recommandons cette montre à tous ceux qui liront cette annonce. En ordonnant, mentionnez ce journal.

Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de l'ordre est envoyée de suite, nous envoyons gratis une jolie chaine en or doublé.

Québec, 14 novembre 1889—6m 1089

A vendre

200 ACRES de terre, dont 160 en bois franc, pouvant former une belle sucrerie, à DIX MILLES seulement du village de Mégantic et du chemin de fer du Pacifique. Il y a plus de 20 arpents en culture.

Pour plus amples informations S'adresser à

ANDRÉ BERNIER,
Sainte-Cécile de Whitton,
Co de Compton.

Québec, 14 mai 189c— 77

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS

Aussi: Instruments de fabriques anadiennes,

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS:

HEINTZMAN & CIE,
WM. BELL & CIE,
MASON & RISCH,
DOMINION & CIE, Etc



ORGUES ET HARMONIUMS

WILLIAM BELL & CIE,
DOMINION & CIE,
THOMAS & CIE,
SCHIEDMAYER, Etc., ET.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.

MACHINES A COUDRE:

New Williams, et **Davis**, à entraînement vertical.

AUSSI:

COFFRES DE SURETE (Safes)
VITRINES (Show Cases)

19, *Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.*

TÉLEPHONE: Boîte 278

Québec, 16 janvier 1890—1 an 621

AUX MARCHANDS
DE LA CAMPAGNE!!!

MESSIEURS TOUSSAINT & LACROIX, propriétaires de l'établissement d'incubation artificielle de Sainte-Anne de Beaupré, offrent en vente des œufs de canard de la fameuse race Pékin pour les fins de reproduction. Lorsqu'ils ont fondé leur établissement il y a quelques années, ils ont importé 1000 œufs de canards Pékin au coût de $300 et les œufs qu'ils offrent en vente aujourd'hui ont été pondus par les produits de l'incubation artificielle des mille œufs ainsi importés. Le canard Pékin est blanc; il a la taille d'une oie ordinaire, ne vole pas, ne s'éloigne pas de l'endroit où il a été élevé et n'a pas besoin d'eau pour se baigner. A l'âge de neuf ou dix semaines il pèse de 4½ à six livres. Sa chair est exquise; il est le seul qui sous le rapport rivalise avec le fameux canard *Canvas Back*. Il pond de 120 à 150 œufs par année, et, comme cette race a été élevé artificiellement de génération en génération depuis de longues années, son tempérament se prête à merveille à ce genre d'élevage.

Aux Etats-Unis, la supériorité des produits de l'incubation artificielle est si bien reconnue que la chair des canards couvés artificiellement rapporte sur le marché 5 cents de plus par lb que les produits de l'incubation naturelle. Notez que le minimum du prix payé pour le canard Pékin, produit de l'incubation artificielle, est de 16 cents et le maximum 45 cents la lb sur le marché de Boston. MM. Toussaint & Lacroix, vendent leurs œufs aux prix suivants:

$3 pour 13,
$5 do 26,
$7 do 39,
$15 do 100,

Une commission libérale sera accordée aux marchands de la campagne qui leur procureront des commandes.

MM. Toussaint & Lacroix fabriquent aussi des incubateurs qu'ils offrent en vente aux prix de $100 pour un incubateur pouvant contenir 300 œufs, e $125 pour un incubateur de 600 œufs. Ils on entrepris d'introduire ici cette nouvelle industrie agricole dont les rendements sont très considérables dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et qui fournirait à nos cultivateurs un moyen sûr et facile de faire de l'argent.

S'adresser à leur école d'incubation artificielle, à Sainte-Anne de Beaupré, ou chez A. Toussaint & Cie., marchands de vins en gros, 35, rue St-Pierre, Québec.

Plusieurs personnes nous demandent si ces œufs peuvent être couvés par des poules. Oui certainement car les cannes sont généralement mauvaises couveuses.

Les poules sont preférables.

Autant que possible, faites vos nids sur la terre, surtout dans les grandes chaleurs.

T. &

Québec, 25 avril 1889. 746

A VENDRE.



LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ connue sous le nom de CHATEAU-BIGOT, dans la paroisse de Charlesbourg, contenant 140 arpents de terre en superficie, dont 20 dans un bon état de défrichement.

Trois cours d'eau arrosent cette terre avantageusement située sur le versant d'une colline bien exposée.

Les bois qu'on y rencontre plus communément sont: l'épinette rouge, l'épinette blanche, le bouleau, des pins plusieurs fois séculaires, et des érables,—mille en nombre—, assez gros pour former une sucrerie.

Il y a aussi beaucoup de chasse et de pêche.

Pour les conditions de vente s'adresser à

M. LÉGER BROUSSEAU

Propriétaire du *Courrier du Canada*.

11 & 13, Rue Buade, Québec.

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

Québec, 12 décembre 1889. 1117

CONDITIONS
DU
JOURNAL
DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement:—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE:—**10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

11 & 13, *Rue Buade, Québec*